

France WP2-D6

Content

Introduction

Variable HH050:

Ability to pay to keep home adequately warm

Comments

- 1** : Analysis according to Household Type
- 2** : Analysis according to tenure status
- 3** : Analysis according to Degree of Urbanization
- 4** : Analysis according to Dwelling Type
- 5** : Analysis according to Total Disposal Household Income

Conclusions

Variable HH040:

Leaking roof, damp walls/floors/foundation, or rot in window frames or floor

Comments

- 1** : Analysis according to Household Type
- 2** : Analysis according to Employment Status
- 3** : Analysis according to Degree of Urbanization
- 4** : Analysis according to Dwelling Type
- 5** : Analysis according to Total Disposal Household Income

Conclusions

Variable HS020:

Arrears on utility bills (electricity, water, gas)

Comments

- 1** : Analysis according to Household Type
- 2** : Analysis according to tenure status
- 3** : Analysis according to Degree of Urbanization
- 4** : Analysis according to Dwelling Type
- 5** : Analysis according to Total Disposal Household Income

Conclusions

Final Conclusion

INTRODUCTION

Qualifier et quantifier la précarité énergétique en France est un sujet vaste et complexe car cela répercute un nombre important de situations. Être en impayé d'énergie, être dans l'incapacité de payer pour garder son logement à une température convenable et avoir de l'humidité et/ou de la moisissure dans son logement sont autant de situation qui peuvent être assimilé à la précarité énergétique. C'est pourquoi, avec des données provenant de l'étude SILC « *living conditions in Europe* » 2002-2005, nous avons travaillé sur les 3 variables suivantes :

- Êtes-vous en capacité de payer pour garder votre logement chaud ?
- Avez-vous une présence d'humidité et/ou de moisissure sur les murs et/ou au niveau du plancher dans votre logement ?
- Avez-vous été en impayé de facture (eau/téléphone/énergie) durant les 12 derniers mois ?

Ces variables ont été croisées avec 5 autres variables :

- Degré d'urbanisation
- Type de logement
- Type de foyer
- Statut d'occupation
- Revenus disponible

Certaines autres variable nous auraient semblé pertinentes, tels âges du logement ou type de revenus. L'étude SILC nous offrait ces caractéristiques, mais les croisements n'étaient pas possibles.

Nous avons effectué le travail en trois partie, afin de bien les distinguer et nous avons comparé les résultats de l'étude SILC avec d'autres études nationales, quand cela était possible. Ainsi, nous avons travaillé entre autres à partir d'enquêtes sur les conditions de vie provenant de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), d'articles de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), de statistiques d'EDF (Electricité de France) et d'une enquête d'une sociologue du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Cette approche nous permet de nuancer ou de valider les résultats de l'enquête SILC.

Variable : Capacité de payer pour garder son logement chaud

Afin de compléter les résultats de l'étude SILC, pour la variable « *Avez-vous été en capacité de payer pour garder votre logement chaud ces 12 derniers mois ?* », nous avons décidé d'effectuer une comparaison avec l'enquête nationale logement de 2001. En effet, dans l'enquête logement, nous avons repéré une variable se rapprochant inéluctablement de la variable SILC. Il s'agit de la question suivante : « *Avez-vous eu froid dans le logement pendant au moins 24 heures ces 12 derniers mois ?* »

Ainsi, nous avons tenu à exploiter les données de l'enquête logement 2001 (EnL 2001) pertinentes pour notre étude. Nous avons effectué le même type de travail que pour l'enquête SILC. Nous avons ainsi effectué des tris à plat en croisant la variable de l'enquête logement avec d'autres variables se rapprochant de notre étude.

Quelques précautions

La comparaison des résultats de l'enquête SILC et de l'enquête nationale logement est très intéressante, mais doit être examinée avec précaution et certaine retenue, car ces deux enquêtes sont quelque peu distinctes, et ce pour plusieurs raisons :

- L'enquête SILC a été effectuée durant les périodes 2002-2005 et l'enquête nationale logement en 2001.
- Les échantillons sont différents
 - SILC : 9754 ménages répondants
 - EnL : 28 469 ménages répondants (dont 2869 ménages qui ont répondu à la variable qui nous intéresse).
- L'échantillon de l'enquête SILC a été extrapolé. De 9754 ménages, SILC l'a extrapolé au nombre de ménages qui vivent en France : Plus de 25 Millions. Il faut donc être vigilant, dans la lecture, quant à l'interprétation des résultats.
- Les variables des deux enquêtes n'induisent tout d'abord pas les mêmes types de réponses car elles ne sont pas posées de la même manière. Pour l'enquête SILC, c'est la réponse « *Non je n'ai pas été en capacité de payer pour garder mon logement chaud ces 12 derniers mois* » et pour l'EnL 2001, c'est la réponse « *Oui j'ai eu froid dans mon logement pendant au moins 24 heures ces 12 derniers mois* » qui nous intéressent.
- De plus, il existe une distinction à ne pas négliger entre ces deux variables. L'enquête SILC s'est en effet uniquement basée sur les difficultés qu'ont les ménages à payer pour garder leur logement chaud. Ceci peut en effet recouvrir des personnes en précarité énergétique, mais peut également juste concerner des personnes en difficulté financière, ne vivant pas forcément dans un logement énergivore (Tous les paramètres de la précarité énergétique ne sont pas forcément présents). De plus, l'incapacité de payer est une notion subjective.

- L'EnL s'intéresse, quant à elle, aux personnes qui ont eu froid dans leur logement. Même si ces deux variables sont proches d'apparence, il faut émettre des précautions.
- L'EnL, contrairement à l'enquête SILC, ne précise pas dans sa variable les raisons de cette sensation de froid dans le logement (problème de chauffage, difficultés financières, faible isolation.. etc). De ce fait, il peut exister des réponses invoquant un biais, tels que par exemple l'existence d'une panne occasionnelle du système de chauffage, pouvant entraîner une réponse positive à la question « *Avez-vous eu froid dans votre logement pendant au moins 24 heures ces 12 derniers mois ?* »
- Dans la variable « type de famille » de l'enquête SILC, les familles monoparentales représentent uniquement 5,1% de l'ensemble des ménages interrogés. Pourtant, selon l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), le recensement de 1999 indique qu'il y a 17%¹ de ménages monoparentaux en France. Une étude du CEE (Centres d'études de l'emploi) estime qu'aujourd'hui, en 2007, ce chiffre devrait approcher les 20%²

Il est important également de rappeler que la notion de confort thermique est une valeur entièrement subjective. C'est pourquoi, à nouveau, la prudence est requise. Malgré tout, Les résultats de l'étude SILC sont très significatifs et vont la plupart du temps dans le sens des hypothèses émises.

Nous avons ainsi effectué des graphiques à partir des données de l'enquête SILC. Ces graphiques permettront de comprendre les enjeux et les caractéristiques des personnes qui ont des difficultés à chauffer leur logement.

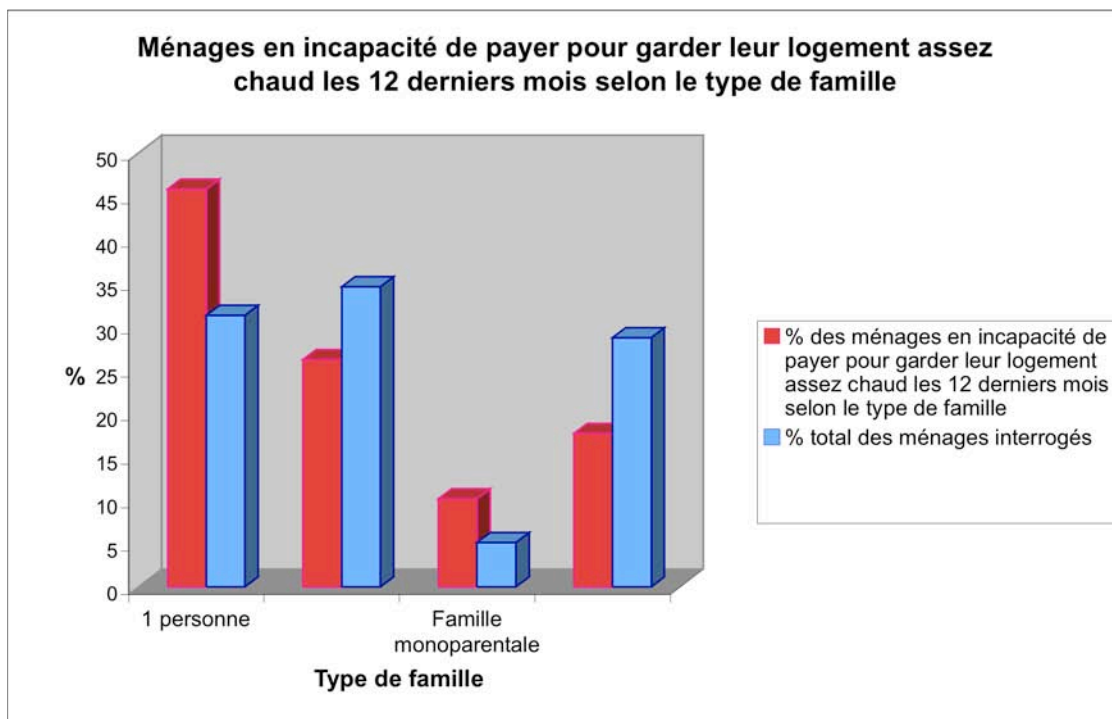
L'étude SILC indique que plus de 1,5 Millions de ménages disent avoir des difficultés à payer pour garder leur logement assez chaud, ce qui représente 6,2% de la population totale des ménages.

¹ <http://www.insee.fr> Evolution du nombre de famille monoparentale.

² <http://actualite.aol.fr>. *Les familles monoparentales plus nombreuses et plus pauvres*

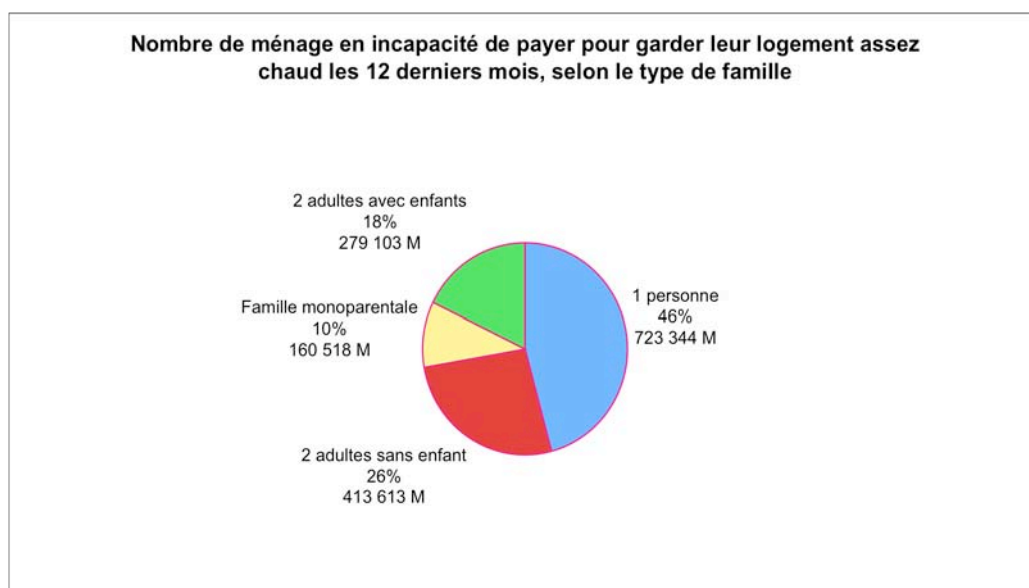
I : Selon le type de famille:

Graphique 1



Exemple de lecture : 31,3% des ménages interrogés étaient constitués d'1 personne. Ils représentent 45,8% des ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois.

Graphique 2



Exemple de lecture : Parmi les ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois, 46% sont des ménages constitués d'1 personne, ce qui représente en valeur absolue 723 344 ménages.

Comparaison avec l'enquête logement 2001

Enquête SILC 2002-2005

Tableau 3

	Échantillon total	Incapacité à payer pour chauffer correctement le logement les 12 derniers mois
Personne seule	31,4%	45,8%
Famille monoparentale	5,1%	10,17%
Couple avec enfants	28,8%	18%
Couple sans enfant	34,7%	26%
Total	100%	100%

Enquête Logement nationale 2001

Tableau 4

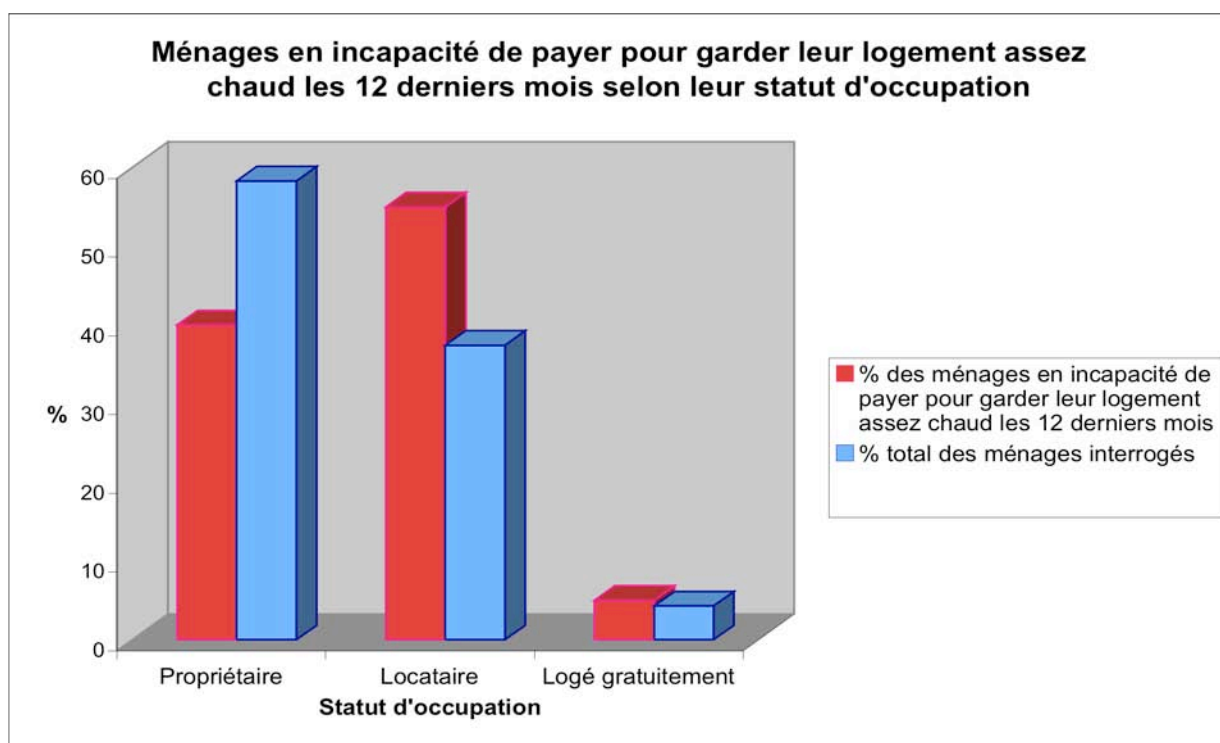
	Échantillon total	Froid pendant au moins 24 h les 12 derniers mois
Personne seule	29,6%	31,7%
Famille monoparentale	7,5%	14,5%
Couple	61,1%	52,1%
Autres	1,8%	1,7%
Total	100%	100%

Les graphiques ci-dessus montrent plusieurs éléments :

- Les ménages composés d'une personne représentent pratiquement la moitié des ménages (Graphique 2) qui ont des difficultés pour payer les factures d'énergie afin de se chauffer correctement.
- Les familles monoparentales et les ménages d'une personne sont surreprésentés parmi les ménages qui ont le plus de difficultés financières pour se chauffer correctement, et ceci, à la fois dans l'enquête SILC (Graphique 1 et tableau 3), et à la fois dans l'enquête nationale logement (Tableau 4). Ainsi, vivre seul, avec ou sans enfant, serait une caractéristique aggravante, pouvant engendrer des difficultés à payer les factures d'énergie pour se chauffer correctement.
- Les couples sans enfants sembleraient plus concernés par les difficultés à payer pour garder leur logement chaud que les couples avec enfants. (Graphique 1)

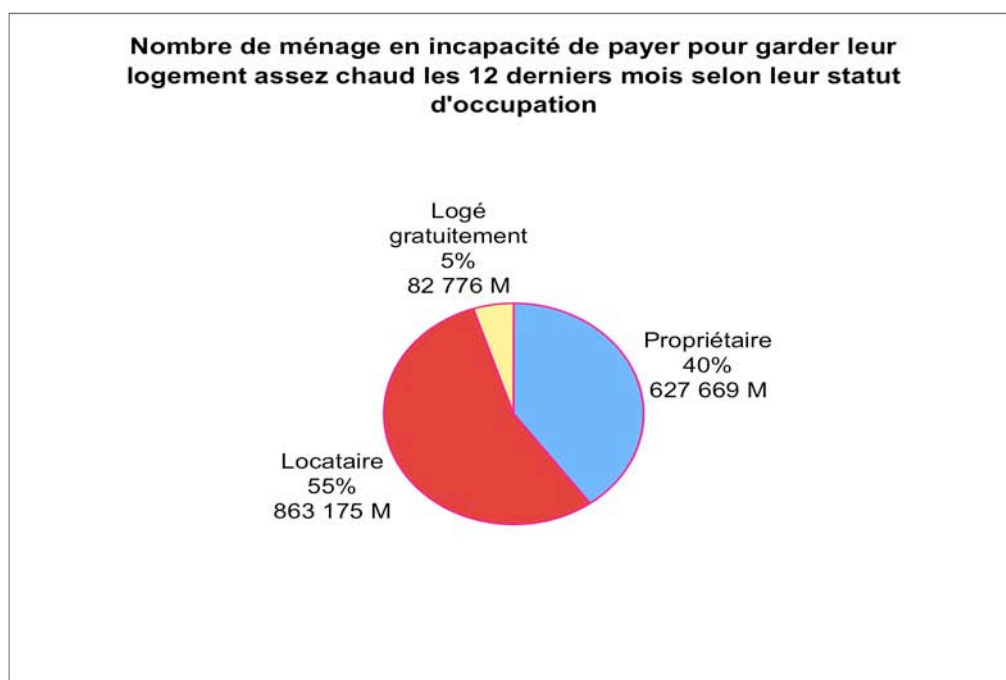
2 : Selon le statut d'occupation :

Graphique 3



Exemple de lecture : 58,3% des ménages interrogés étaient constitués de propriétaires. Ils représentent 40% des ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois

Graphique 4



Exemple de lecture : Parmi les ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois, 40% sont propriétaires, ce qui représente 627 669 ménages.

Comparaison avec l'enquête logement 2001

Enquête SILC 2002-2005

Tableau 7

	Échantillon total	Incapacité à payer pour chauffer correctement le logement les 12 derniers mois
Propriétaire	58,3%	40%
Locataire	37,4%	55%
Logé gratuitement	4,3%	5%
Total	100%	100%

Enquête logement nationale 2001

Tableau 8

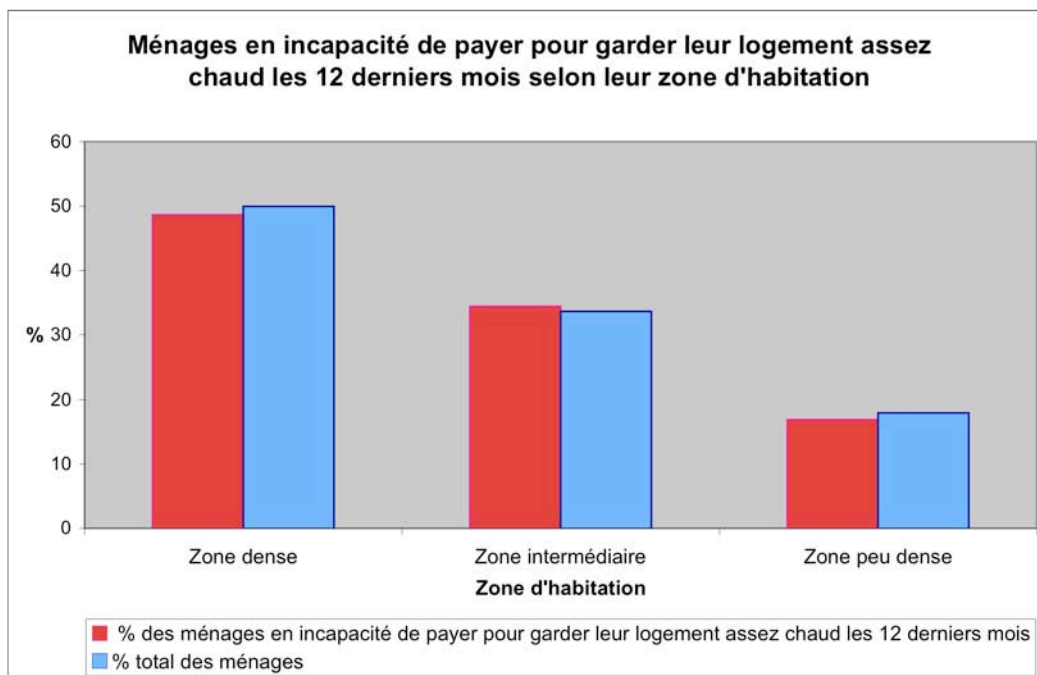
	Échantillon total	Froid pendant au moins 24 h les 12 derniers mois
Propriétaire	60,1%	31,8%
Locataire	35,4%	63,7%
Logé gratuitement	4,5%	4,5%
Total	100%	100%

Les graphiques et tableaux ci-dessus montrent plusieurs éléments :

- Les ménages locataires (Graphique 5 et 6) sont davantage concernés par les difficultés à payer pour garder leur logement chaud. La comparaison avec l'enquête nationale logement (Tableaux 7 et 8) confirme cette tendance. Les locataires sont surreprésentés parmi les personnes qui ont des difficultés à payer pour chauffer correctement leur logement, dans SILC et parmi les ménages ayant eu froid pendant au moins 24 heures les 12 derniers mois, dans l'EnL 2001.
- Même s'ils sont surreprésentés dans l'échantillon total des ménages, Les propriétaires sont beaucoup moins concernés (Tableaux 7 et 8) par ces difficultés.

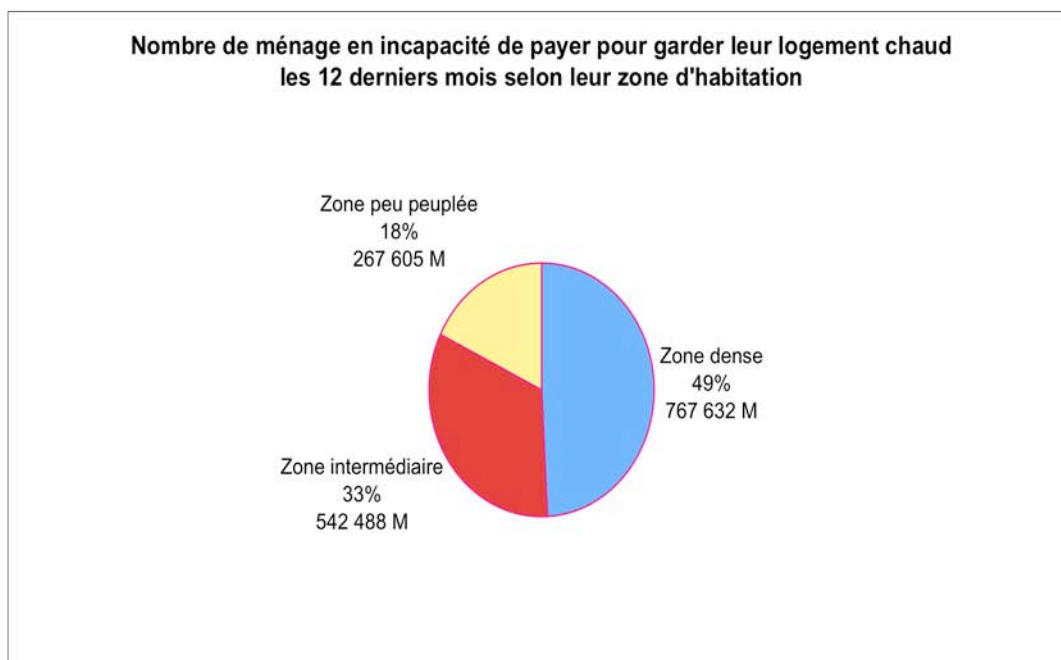
3 : Selon la zone d'habitation :

Graphique 9



Exemple de lecture : 49,9 % des ménages interrogés étaient des ménages qui vivaient en zone dense (zone urbaine). Ils représentent 49% des ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois.

Graphique 10



Exemple de lecture : Parmi les ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois, 49% habitent en zone dense (zone urbaine)

Comparaison avec l'enquête nationale logement 2001

Enquête SILC 2002-2005

Tableau 11

	Échantillon total	Incapacité à payer pour chauffer le logement les 12 derniers mois
Zone dense	49,9%	48,6%
Zone intermédiaire	33,6%	34,3%
Zone peu peuplée	16,5%	17,1%
Total	100%	100%

Enquête nationale logement 2001

Tableau 12

	Échantillon total	Froid pendant au moins 24h les 12 derniers mois
Zone dense + de 50 000 habitants	52,8%	61,5%
Zone intermédiaire	23%	19,5%
Zone peu peuplés (Zone rurale)	24,2%	19%
Total	100%	100%

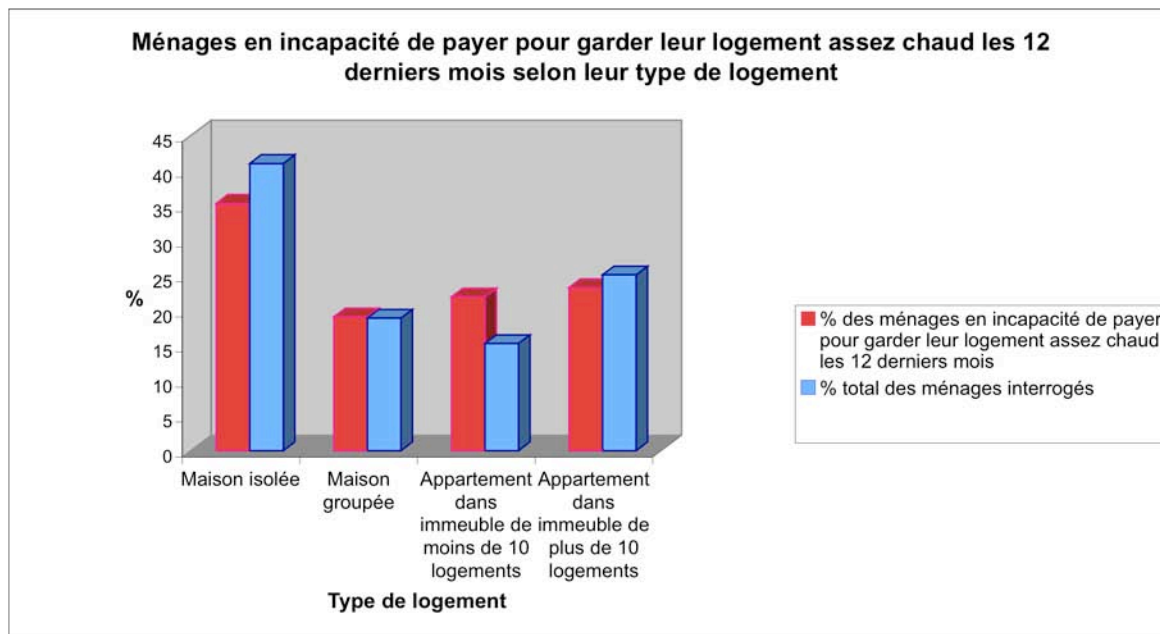
Attention : Utilisation d'unité urbaine pour l'enquête logement et densité pour SILC (Nb pers/m²)

Les graphiques et tableaux ci-dessus montrent plusieurs éléments :

- Les données SILC indiquent que l'échantillon (Graphique 9) correspond à la moyenne globale des ménages qui ont des difficultés à payer pour garder leur logement chaud. Ainsi, la situation géographique des ménages n'est pas significative ni discriminante vis-à-vis de ce problème.
- Par contre, selon l'EnL, (Tableau 12) il y a davantage de ménages en zone dense (de + de 50 000 habitants) qui sont concernés par ces difficultés.
- De ce fait, pour l'EnL, (Tableau 12), ils seraient moins nombreux à subir ces difficultés en zones intermédiaires et zones rurales.

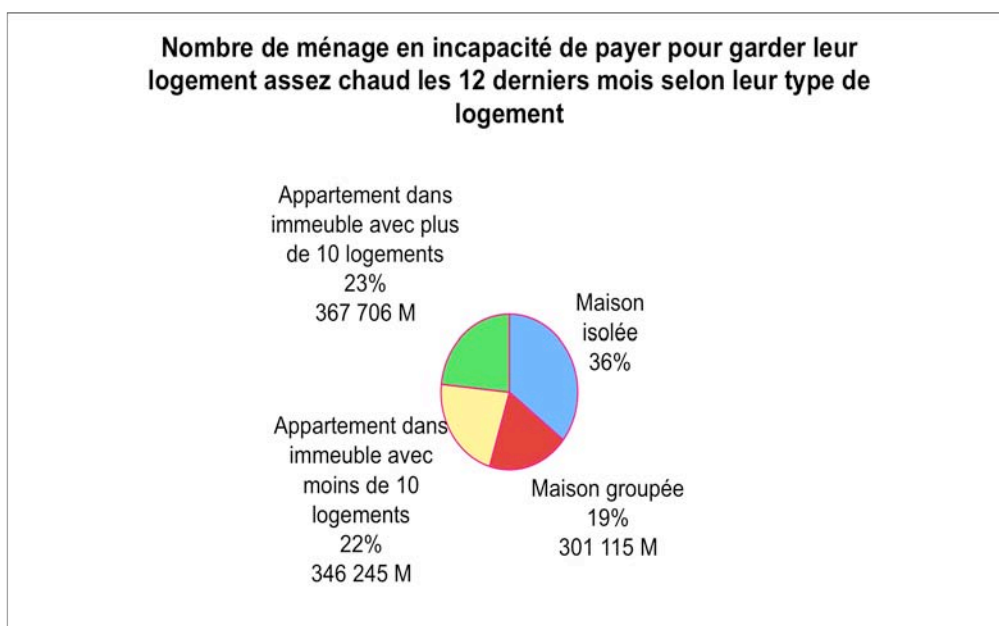
4 : Selon le type de logement :

Graphique 13



Exemple de lecture : 41% des ménages interrogés étaient des ménages qui vivaient en maison individuelle. Ils représentent 36% des ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois

Graphique 14



Exemple de lecture : Parmi les ménages en incapacité de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois, 36% Vivent en maison individuelle.

Comparaison avec l'enquête nationale logement 2001

Enquête SILC 2002-2005

	Échantillon total	Incapacité à payer pour chauffer correctement son logement
Maison individuelle isolée	41%	35,4%
Maison individuelle groupée	18,4%	19,2%
Appartement dans immeuble de moins de 10 logements	15,4%	22%
Appartement dans immeuble de + de 10 logements	25,2%	23,4%
Total	100%	100%

Enquête nationale logement 2001

Tableau 15

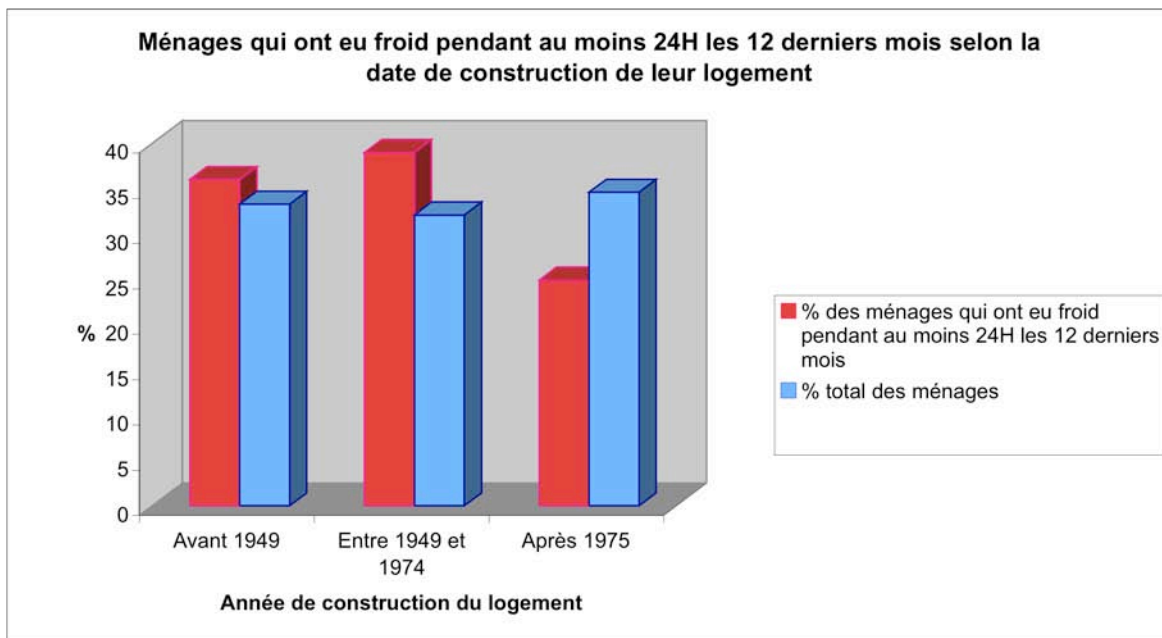
	Échantillon total	Froid pendant au moins 24h les 12 derniers mois
Maison individuelle	58,6%	39%
Logement collectif	39%	58,2%
Autres	2,4%	2,8%
Total	100%	100%

Les graphiques et tableaux ci-dessus montrent plusieurs éléments :

- En réunissant dans l'enquête SILC les logements individuels et collectifs, on remarque que sur une population totale de 59,3%, les ménages vivant en maison individuelle représentent 54,5% des personnes qui ont des problèmes financiers pour payer le chauffage et les ménages en logement collectifs représentent 40,4% de l'échantillon total et 45,2% des personnes en difficulté. Les résultats de l'enquête logement confirment cette tendance et l'écart entre le logement individuel et collectif est encore plus élevé. Ainsi, pour l'EnL, les ménages vivant en logement collectif sont beaucoup plus touchés (Tableau 16) que les ménages vivant en maisons individuelles par les problèmes de froid dans le logement.
- L'enquête SILC précise que les ménages vivant dans des maisons individuelles isolées sont plus concernés par ces problèmes que ceux habitant en maison individuelle groupée (graphique 14)
- En ce qui concerne les logements collectifs, l'enquête SILC montre que les personnes vivant dans des immeubles de moins de 10 logements sont surreprésentées parmi les ménages ayant des difficultés financières pour chauffer leur logement.

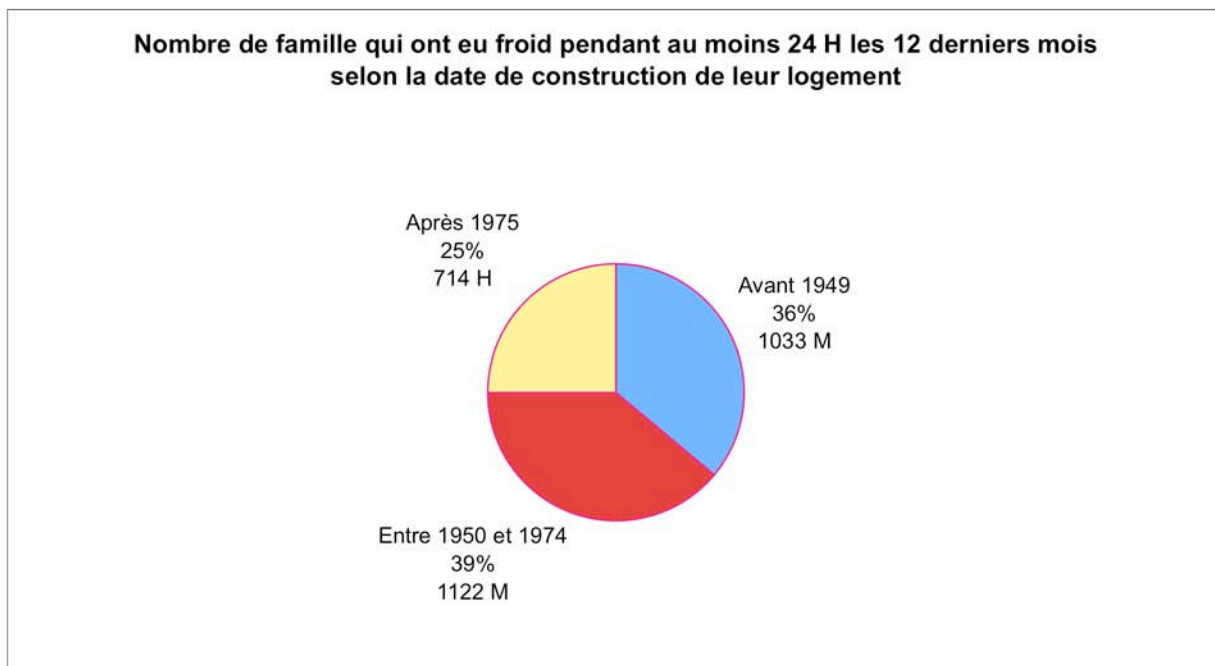
5 : Selon l'âge du logement (Donnée provenant uniquement de l'enquête logement 2001 sur une base de 2869 répondant):

Graphique 17



Exemple de lecture : 33,6% des ménages interrogés vivent dans des logements construits entre 1871 et 1949. Ils représentent 36% des ménages qui ont eu froid pendant au moins 24 heures durant les 12 derniers mois.

Graphique 18



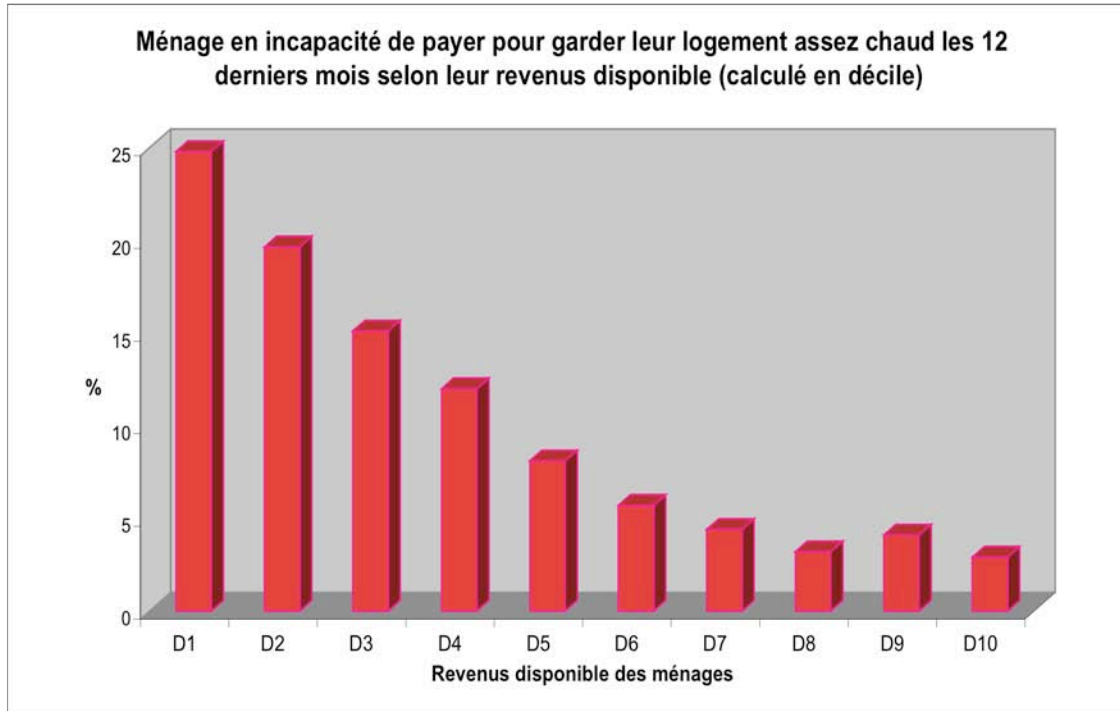
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui ont eu froid pendant au moins 24 heures, les 12 derniers mois, 36% vivent dans des logements construits avant 1949

Les graphiques ci-dessus montrent plusieurs éléments :

- L'échantillon est également réparti dans les trois périodes de construction de logements. Pourtant, il est clair que le partage des réponses ne le sont pas autant.
- Les ménages qui ont eu le plus froid durant au moins 24 heures les 12 derniers mois sont ceux qui vivent dans les logements construits avant 1974.
- Parmi les ménages qui ont eu froid, seul $\frac{1}{4}$ habitent dans des logements construits après 1975.
- L'écart est le plus significatif entre le nombre de population interrogée et le nombre de population qui a eu froid, pour les ménages vivant dans des logements construits entre 1950 et 1975

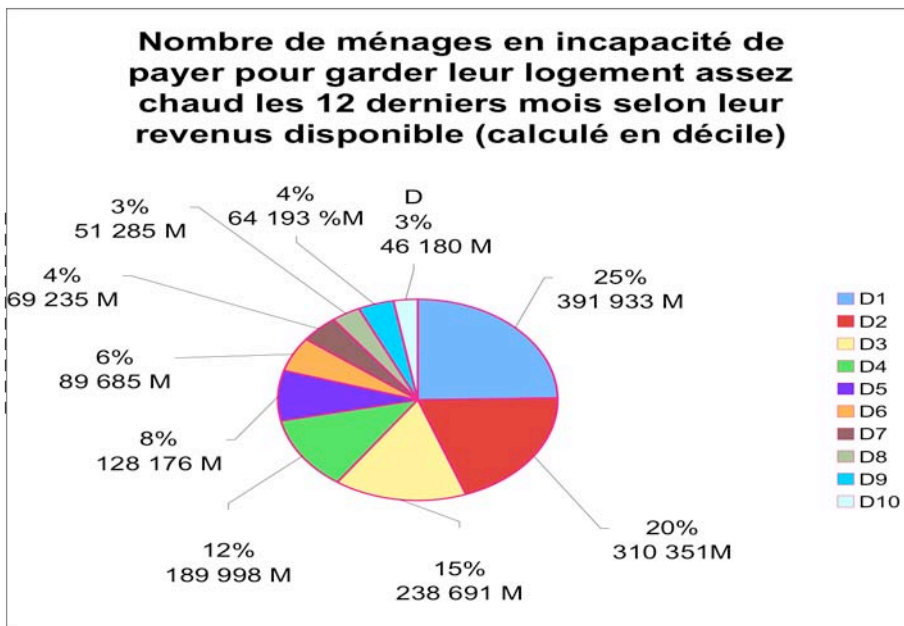
5 : Selon les revenus disponibles des ménages, calculé en décile

Graphique 17



Exemple de lecture : Parmi les 10% des ménages les plus pauvres de la population française, calculé à partir de leurs revenus disponibles, 25% ont été incapables de payer pour chauffer correctement leur logement. Les 12 derniers mois

Graphique 18



Exemple de lecture : Parmi les ménages incapables de payer pour chauffer correctement leur logement les 12 derniers mois, 25% font partie des 10% des ménages les plus pauvres de la population française (Calculé à partir du revenus disponible)

Les données de l'EnL 2001 sur les revenus des ménages ne nous permettent pas de les comparer avec l'enquête SILC. En effet, les données de l'EnL sur les revenus renseignent sur les revenus annuels totaux des ménages français, et non sur les revenus disponibles. C'est pourquoi, par soucis de compréhension et de rigueur, nous n'établirons pas ce travail de comparaison.

Étudier les revenus disponibles signifie de prendre en compte les revenus perçu ainsi que les transferts sociaux, et d'y soustraire le loyer et les charges du logement. Cette formule nous semble beaucoup plus pertinente car il prend en compte ce qui est appelé « le reste à vivre ».

Les graphiques ci-dessus montrent plusieurs éléments :

- $\frac{1}{4}$ de l'échantillon total se concentre au niveau du 1^{er} décile. Ce qui signifie qu' $\frac{1}{4}$ des ménages qui sont incapables de payer pour garder leur logement correctement chaud se situent parmi les 10% des ménages français les plus pauvres.
- Si nous prenons en compte les 20% des ménages les plus pauvre, 45% vivent ces difficultés, et pour les 30% des ménages les plus pauvres, cela représente plus de la moitié (59%) des ménages incapables de payer pour chauffer correctement leur logement.
- Par contre, les 10% des ménages les plus riches ne représentent que 3% des ménages incapables de payer pour garder leur logement correctement chaud.

Analyse des résultats

Les résultats de l'enquête SILC 2002-2005 et de l'enquête nationale logement 2001 dévoilent des pistes intéressantes pour qualifier les personnes en précarité énergétique. Après avoir effectué une description des graphiques et des tableaux, nous allons tenter d'effectuer une analyse pour expliquer les résultats.

Selon l'enquête SILC, 6,2% des ménages disent ne pas être en capacité de payer pour garder leur logement chaud, ce qui représente, 1 578 126 ménages.

Les difficultés à se chauffer convenablement, pour raisons diverses peuvent concerner l'ensemble des ménages français, mais semblent plus prononcées chez certains types de familles.

En comparaison, les familles sans enfants sont singulièrement plus touchées que les familles avec enfant par ces difficultés. L'ENL 2001 ne nous permet pas de valider ou de nuancer cette donnée puisque les données ne sont pas assez précises. L'explication peut être la suivante : Lorsqu'on a des enfants, on a plus facilement accès à des aides sociales. Les ménages sans enfants peuvent avoir ainsi plus de difficulté à payer pour garder leur logement chaud

Mais ce sont les familles monoparentales et les personnes seules qui sont les ménages, proportionnellement les plus touchés par les difficultés pour chauffer leur logement. On peut évoquer l'hypothèse que des difficultés financières dû au statut du ménage pourrait être l'origine de ces problèmes. En effet, vivre seul, avec ou sans enfant, induit de percevoir qu'une seule source de revenus pour faire vivre le ménage, d'où des possibles difficultés financières pour chauffer le logement de manière à avoir une température correcte.

En tous les cas, l'étude SILC confirme que l'aspect économique est déterminant dans le fait de pouvoir chauffer ou non correctement son logement, puisque les 30% des ménages les plus pauvres représentent les 59% des personnes qui ont des difficultés à payer pour garder leur logement à un niveau de chaleur convenable.

Il n'est ainsi pas surprenant de découvrir, d'après les deux études, que ce sont les ménages locataires qui se retrouvent le plus dans ces difficultés de vie. En effet, les ménages qui perçoivent de bas revenus sont souvent restreints, faute de moyens, par la possibilité de devenir propriétaire. Une étude de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais³ estime, du moins pour ce département, que 2/3 des ménages pauvres sont locataires. De plus, selon l'ENL 2001, les ménages qui ont eu froid durant au mois 24 heures les 12 derniers mois sont plus présents (75%) dans les logements construits avant 1975. Or, cette date correspond à la première année où il a été rendu obligatoire de construire avec un certain nombre de norme thermique. Les ménages en difficulté sembleraient vivre dans des logements anciens, énergivore, et sans doute vétuste et indécents.

³ www.insee.fr.region/nord-pas-de-calais « Le logement des ménages à bas revenus »

L'enquête SILC montre que la situation géographique n'est pas discriminante. Cependant, l'enquête nationale logement 2001 indique que la situation géographique est significative de ces difficultés. Ainsi, selon cette enquête, les ménages qui ont le plus froid dans leur logement sont plus concentrés en zone dense. Il existe en effet, dans les grandes villes un nombre important de logement ancien, concentré souvent dans le centre de ces villes. Selon l'enquête de l'INSEE, éditée en 2003 et qui s'intitule « *Le cadre de vie des ménages les plus pauvres* », lorsqu'ils habitent dans les villes, les ménages à bas niveau de vie ne se répartissent pas uniformément. L'étude confirme qu'« *ils sont plus présents dans les villes centre que dans les banlieues. Pour l'ensemble de la population urbaine, la répartition entre ville centre et banlieue est de 57% et 43%, alors que 65% des ménages pauvres habitent en centre et 35% en banlieue.* De plus, le niveau de vie est plus élevé dans les zones urbaines, (Loyer et mode de vie plus élevé) ce qui rend l'aspect financier plus difficile, donc des difficultés pour chauffer le logement, et ainsi une probabilité d'avoir froid. « *L'inflation des loyers est jusqu'à 3 fois plus chères en ville qu'à la campagne, à surface équivalente. Impôts et taxes sans commune mesure avec ceux de la campagne et en plus il y a une sollicitation à la consommation* »⁴.

Les études montrent enfin que les ménages concernés par les difficultés pour chauffer leur logement, habitent plus souvent dans des maisons individuelles. On peut évoquer l'hypothèse que ce type de logement offrant à ses occupants, généralement, une surface plus importante que les appartements, il pourrait être plus ardu à la fois de chauffer l'ensemble de la maison, mais aussi, par conséquent, de payer les facture d'énergie. De plus, vivre dans une maison rend plus facile la déperdition chaleur dans la mesure où il y a plus de difficulté à chauffer les parois que dans un appartement.

⁴ www.vivre-la-campagne.fr « Quitter la ville : S'installer à la campagne »

Variable : Avez-vous des fuites au niveau du toit, des problèmes d'humidités sur les murs et/ou au niveau des fondations, et/ou de la moisissure sur les fenêtres et/ou au niveau du sol, dans votre logement ?

La variable de l'enquête SILC 2002-2005 « Avez-vous des fuites au niveau du toit, des problèmes d'humidité sur les murs et/ou au niveau des fondations, et/ou de la moisissure sur les fenêtres et/ou au niveau du sol dans votre logement ? » est pertinente car cette variable est révélatrice de la qualité thermique d'un logement.

L'humidité et les infiltrations d'eau sont des symptômes d'une mauvaise isolation, voire de la vétusté du logement, et les conséquences sont toutes désagréables : mauvaises odeurs, tissus humides, pourrissement de l'intérieur, apparition de moisissures et de champignons.

Si ces symptômes ne sont pas traités, ils accélèrent la dégradation du logement, sans parler de la situation d'inconfort et des conséquences sur la santé : affections respiratoires, asthmes, bronchites asthmatiques, bronchites chroniques, rhinites chroniques et diverses allergies respiratoires

De plus, pour maintenir un confort thermique dans le logement malgré ce symptôme détecté, une surconsommation d'énergie pour le chauffage est alors nécessaire, entraînant une élévation de la facture énergétique et une augmentation des émissions des gaz à effet de serre

L'analyse de cette variable va nous permettre de quantifier le nombre de ménages en situation de précarité énergétique mais aussi de les qualifier.

Quelques précautions

- L'échantillon de l'enquête SILC a été extrapolé. De 9754 ménages, SILC l'a extrapolé au nombre de ménages qui vivent en France : plus de 25 Millions. Il faut donc être vigilant, dans la lecture, quant à l'interprétation des résultats.

- La variable ne précise aux enquêtés aucune marge temporelle sur l'existence d'humidité et/ou de moisissure dans le logement pouvant indiquer si cette présence est d'ordre constante ou temporaire. Or, cette distinction est importante car selon le cas, les problématiques et les conséquences ne sont pas les mêmes.

Selon l'enquête SILC d'Eurostat 2002-2005, sur une base de 100 répondants, 12,2% ont déclaré avoir une fuite ou de l'humidité dans leur logement en France, ce qui représente 3 132 400 ménages.

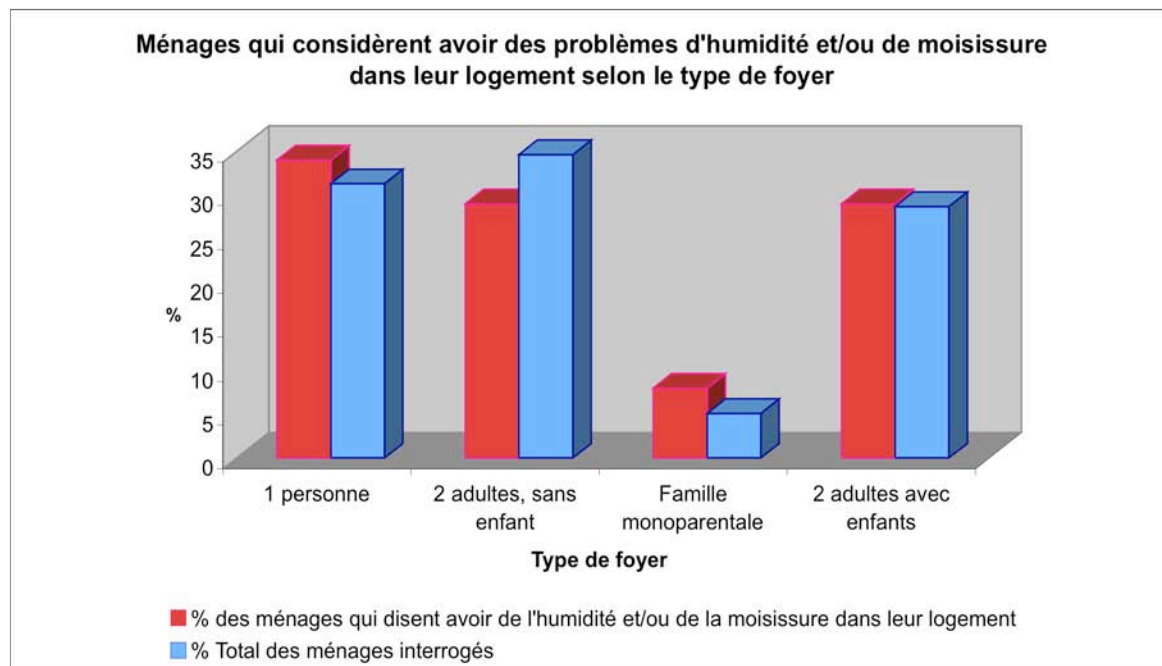
Afin de caractériser ces ménages, la variable « infiltrations dans toits, murs et planchers, bases humides » de l'enquête européenne SILC a été croisée avec les variables suivantes :

- Le revenu disponible
- La zone d'habitation
- Le statut d'occupation
- Le type du logement
- La typologie du foyer.

Nous avons ainsi effectué des tris à plats en croisant cette variable avec d'autres qui nous semblaient pertinentes. Lorsque cela est possible, les résultats de SILC seront comparés, afin de les valider ou, si besoin est, de les nuancer, avec d'autres études.

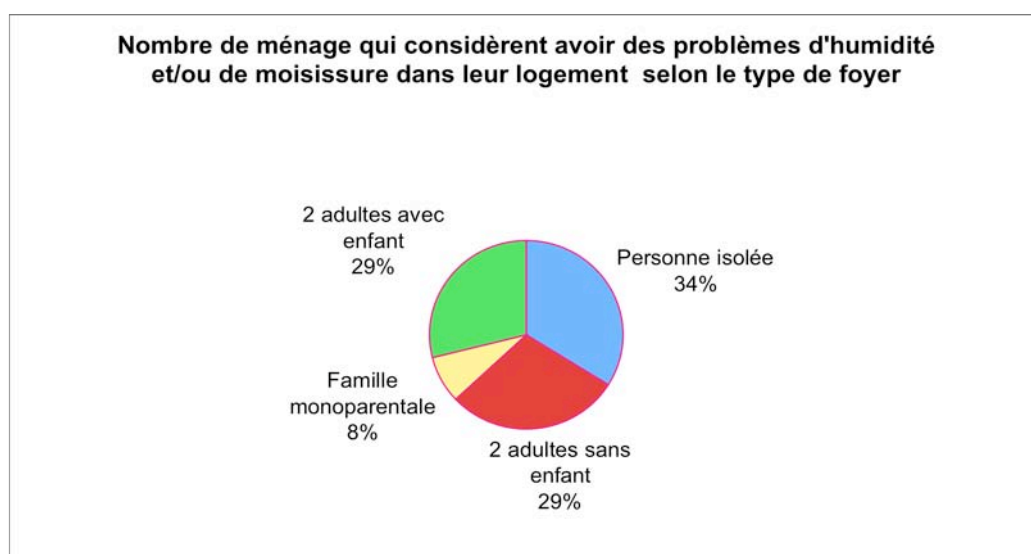
I : Selon le type de famille

Graphique 1



Exemple de lecture : 31,3% des ménages interrogés sont des ménages constitués de personnes isolés. Ils représentent 34% des ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement

Graphique 2



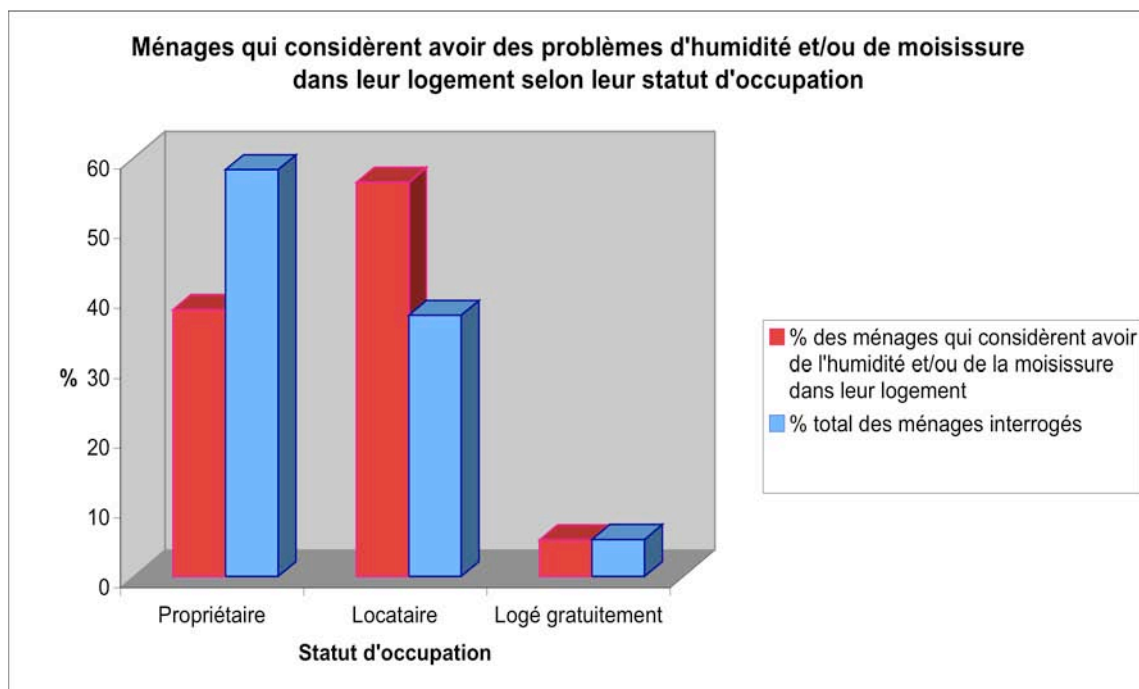
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement, 34% sont des ménages constitués d'une personne, ce qui représente en valeur absolue 1 044 831 ménages

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les ménages isolés et les familles monoparentales sont les seuls ménages qui sont surreprésentés parmi les ménages qui disent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement (graphique 1)
- Les ménages composés d'un couple et sans enfant sont, proportionnellement, les ménages qui disent être les moins touchés par l'humidité et la moisissure dans leur logement, même si ils représentent 29% des ménages qui disent avoir de l'humidité et de la moisissure dans leur logement, soit 1 015 788 ménages. (Graphique 1 et 2)
- Les couples avec au moins un enfant à charge représentent 29% de l'échantillon interrogé. Ils représentent également, parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et de moisissure, 29% des ménages. Ainsi, cette catégorie n'est ni surreprésentée, ni sous représentée parmi les ménage ayant de l'humidité et/ou de la moisissure dans leur logement. (graphique 1)

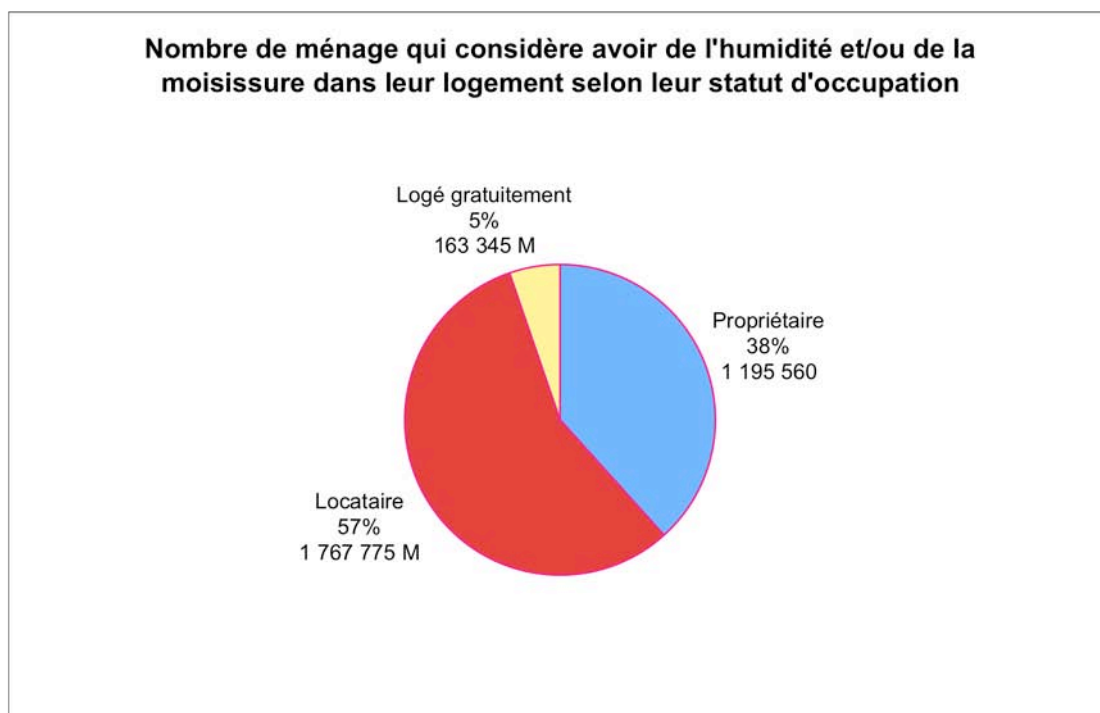
II : Selon le statut d'occupation

Graphique 3



Exemple de lecture : 58,3% des ménages interrogés sont propriétaires. Ils représentent 38,2% des ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et de moisissure dans leur logement.

Graphique 4



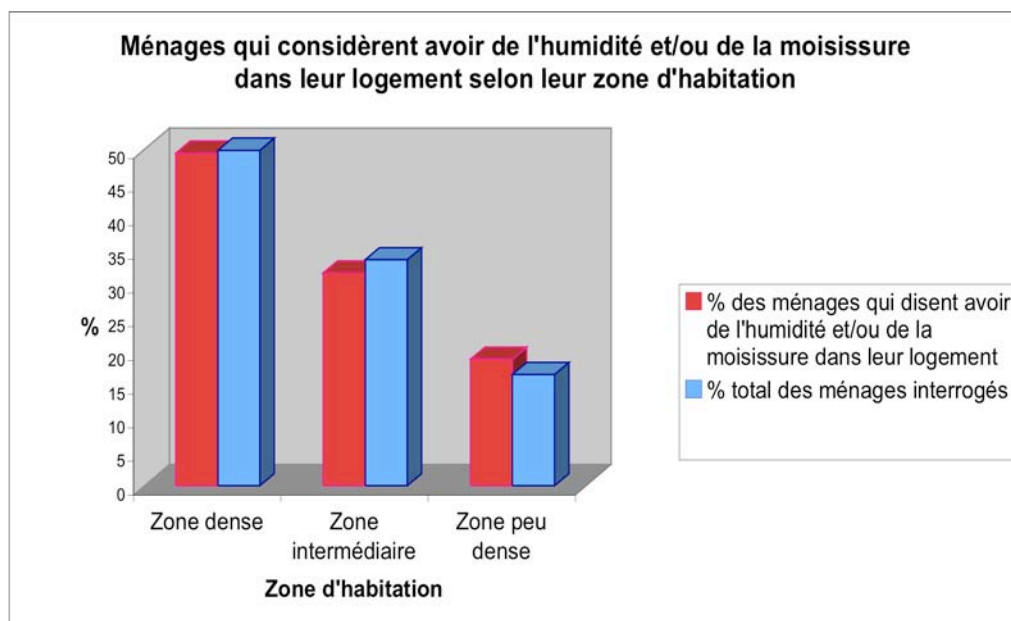
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement, 38% sont propriétaire, ce qui représente en valeur absolue 1 195 560 ménages

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les ménages locataires sont surreprésentés parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité dans leur logement (graphique 3)
- Les ménages propriétaires, quant à eux, sont sous représentés parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et de moisissure dans leur logement (graphique 3)
- Même en valeur absolue, alors que les propriétaires ont été plus nombreux à être interrogé pour l'étude, les locataires sont bien plus touchés par les problèmes d'humidité et/ou de moisissure que les ménages propriétaires (1 767 775 ménages locataires contre 1 195 560 ménages propriétaires) (graphique 4)

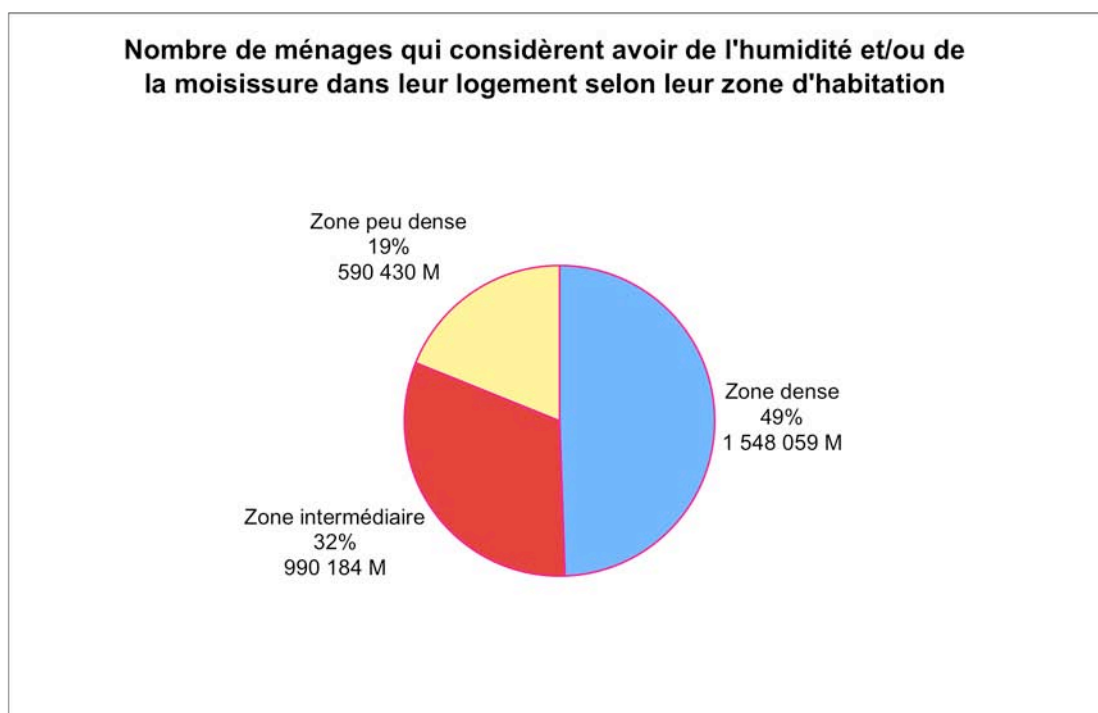
III : Selon la zone d'habitation

Graphique5



Exemple de lecture : 49,9% des ménages interrogés sont des ménages habitant en zone dense. Ils représentent 49% des ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et de moisissure dans leur logement

Graphique 6



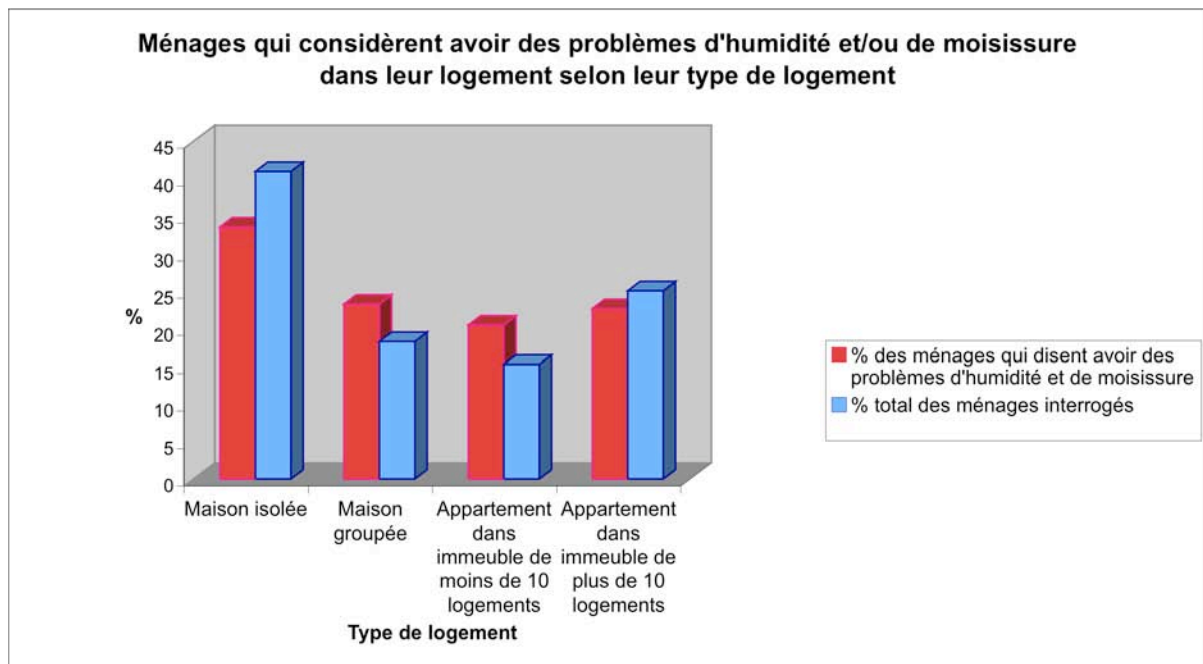
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et de moisissure dans leur logement, 49% habitent en zone dense

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Seuls les ménages qui habitent en zone peu peuplée sont légèrement surreprésentés parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et de moisissure dans leur logement.
- Mais en général, les données SILC indiquent que l'échantillon (graphique 1) correspond à la moyenne globale des ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement. Ainsi, la situation géographique des ménages n'est pas vraiment significative ni discriminante vis-à-vis de ce problème.

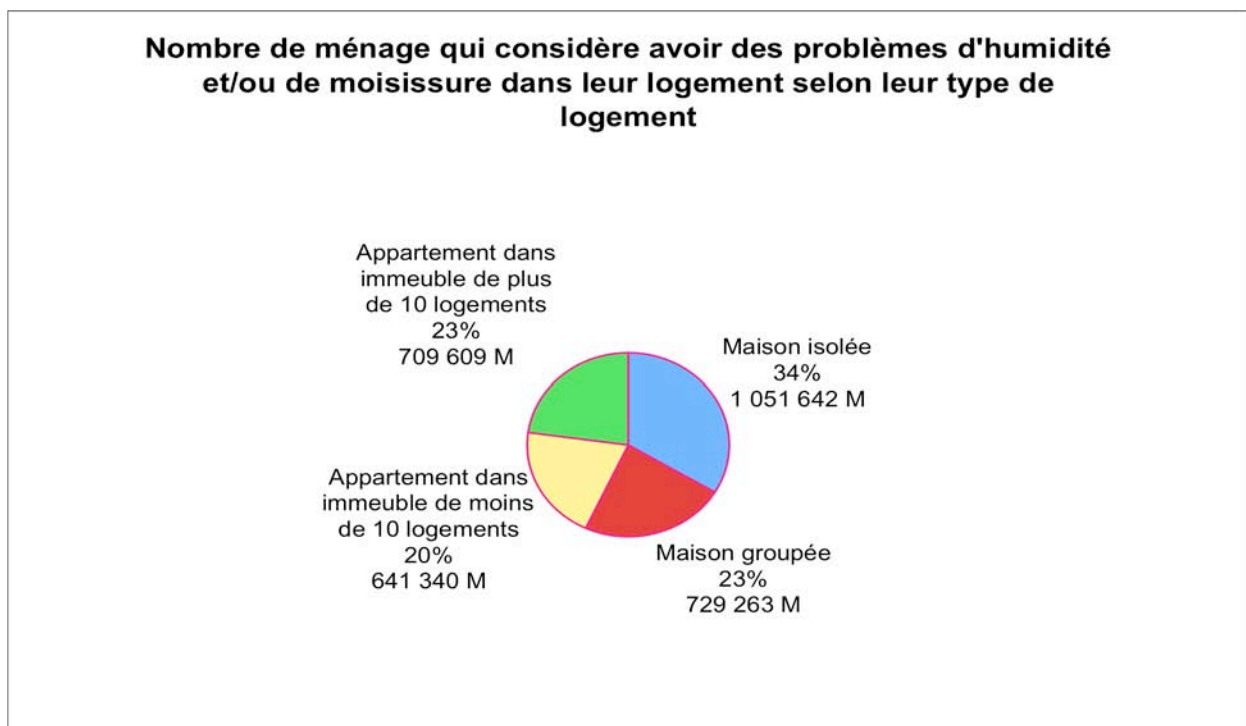
IV : Selon le type de logement

Graphique 7



Exemple de lecture : 41% des ménages interrogés sont des ménages qui vivent en maison individuelle. Ils représentent 33,6% des ménages qui considèrent voir des problèmes d'humidité e/ou de moisissure dans leur logement.

Graphique 8



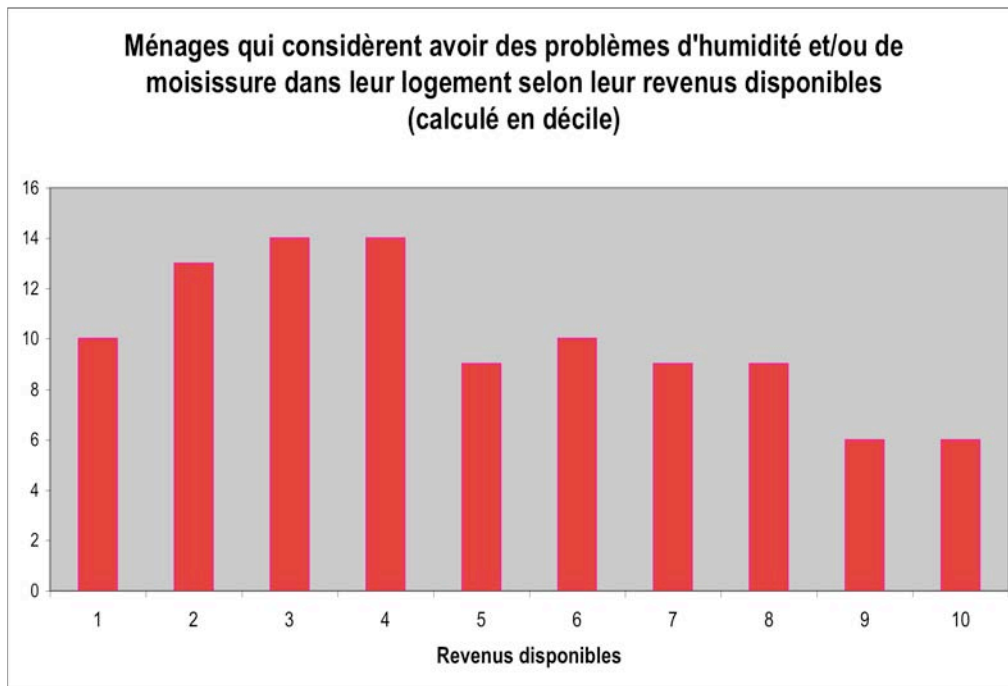
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement, 34% vivent en maison individuelle

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Si nous comparons avec les maisons individuelles, les ménages qui habitent dans des maisons regroupées sont proportionnellement plus touchés par les problèmes d'humidité et/ou de moisissures dans leur logement. (graphique 7)
- Si nous comparons avec les ménages vivant dans des immeubles de plus de 10 logements, les ménages qui habitent dans des immeubles de moins de 10 logements sont proportionnellement plus touchés par les problèmes d'humidité et/ou de moisissures dans leur logement. (graphique 7)
- Les ménages vivant en appartement sont plus touchés, proportionnellement, que les ménages vivant en maison, par ces problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans le logement. (graphique 7)

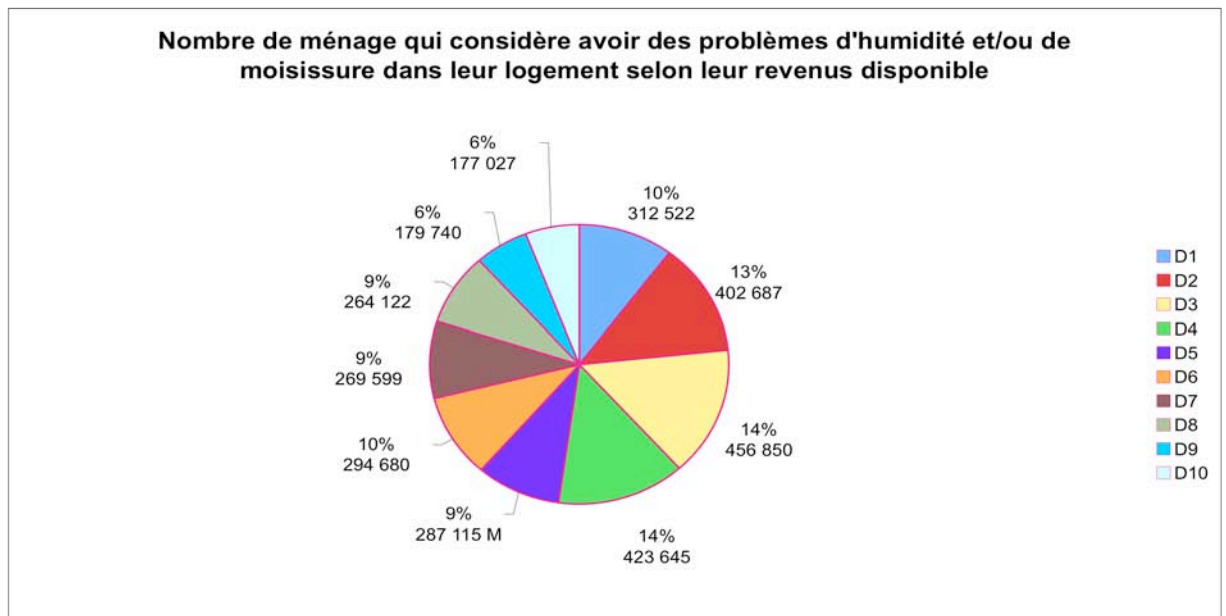
V : Selon le revenu disponible

Graphique 9



Exemple de lecture : Parmi les 10% des ménages les plus pauvres de la population française, calculé à partir de leurs revenus disponibles, 10% considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement.

Graphique 10



Exemple de lecture : Parmi les ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement, 10% font partie des 10% des ménages les plus pauvres de la population française. (calculé à partir des revenus disponible)

Étudier les revenus disponibles signifie prendre en compte les revenus perçus ainsi que les transferts sociaux, et en soustraire le loyer et les charges du logement. Cette formule nous semble plus pertinente car elle prend en compte ce qui est appelé « le reste à vivre »

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les ménages faisant partie des 20 à 30% des ménages les plus pauvres de la population française sont les ménages les plus touchés (14,6% de l'ensemble des ménages) par les problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans le logement.
- Les 40% des ménages les plus pauvres de la population française représentent plus de la moitié des ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans le logement.
- Les ménages faisant partie des 50% des ménages les plus riches représentent tout de même 40% des ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissures dans leur logement.
- Les 10% des ménages qui font partie des ménages les plus riches représentent 6% des ménages qui considèrent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans le logement.

ANALYSE DES RESULTATS

Selon la dernière enquête SILC d'Eurostat 2002-2005, sur une base de 100 répondants, 12,2% des ménages français ont déclaré avoir une fuite ou de l'humidité dans leur logement, ce qui représente 3 132 400 ménages. Une étude de l'INSEE de juin 2004⁵, indique, quant à elle, qu'un quart des ménages interrogés a déclaré que des signes d'humidité apparaissaient sur certains murs de leur logement. Ainsi, si la performance énergétique d'une habitation est remise en cause dès que les indicateurs « signes d'humidité » (environ 24% des répondants) et/ou « infiltrations d'eau » (environ 6% des répondants) ne sont pas vérifiés, cela voudrait dire qu'au moins 30% du parc logement français révèle de fortes déperditions thermiques ... Mais qui sont ces ménages, selon l'étude SILC, qui habitent dans des logements humides et/ou avec des infiltrations d'eau ?

L'analyse des croisements de l'enquête SILC montre que les ménages les plus pauvres sont plus souvent touchés par la présence d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement. En effet, parmi les ménages qui disent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement, un peu plus de la moitié d'entre eux se trouvent parmi les 4 déciles les plus pauvres de la société.

Pour compléter ces résultats, et selon une étude de l'INSEE d'Octobre 2003, intitulée « *Le cadre de vie des ménages les plus pauvres* », les ménages qui perçoivent des revenus très peu élevés sont susceptibles d'avoir des problèmes d'humidité puisque 28% des ménages à bas revenus considèrent que leur logement est humide. L'aspect financier est alors une variable déterminante dans la réduction ou non de ce type de problème. Il faut tout de même souligner que l'étude INSEE est quelque peu différente de celle de SILC puisqu'elle prend en compte les ménages appartenants au 1er décile, non pas par rapport à leurs revenus disponibles mais par rapport à leurs revenus par unité de consommation⁶. La prudence est requise en ce qui concerne la comparaison de ces deux études, mais elles engagent tout de même des conclusions similaires.

Si l'on considère la variable « type de famille », l'analyse des résultats montre que ce sont les ménages isolés et les familles monoparentales qui sont les plus sujets à rencontrer des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement. En effet, selon SILC, 19,7 % des ménages monoparentaux avec au moins un enfant disent avoir de l'humidité dans leur logement, soit près de 259 000 ménages monoparentaux ; et 13% des ménages isolés, soit 1 043 300 ménages isolés.

⁵ « *La qualité des logements, l'humidité est le défaut le plus fréquent* » INSEE, JUIN 2004

⁶ *Grandeur associée à chaque membre d'un ménage selon sa situation au sein du ménage et son âge. La personne de référence du ménage représente 1 unité de consommation, les autres membres de 14 ans et +, 0,5uc et les enfants de - de 13 ans, 0,3 uc.*

Dans la mesure où il semble que les familles qui perçoivent très peu de ressources sont plus sujettes à habiter des logements humides, nous allons, par d'autres études, établir s'il existe un lien entre ces deux types de ménages et les difficultés financières. En effet, l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2003-2004 explique que « *Malgré le système socio-fiscal qui leur apporte un soutien important, le taux de pauvreté des familles monoparentales est deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des ménages* ». La dernière étude de l'observatoire, sortie en 2006, confirme cette tendance et met en avant les résultats de SILC : « *La situation financière est défavorable aux personnes seules et aux familles monoparentales, parmi lesquelles les femmes sont largement majoritaires en tant que chef de famille* ». Par opposition, les ménages en couple, sans enfant sont le moins touchés par ces problèmes, selon l'enquête SILC.

Les problèmes d'humidité et de moisissures sont largement plus fréquents chez les ménages qui sont en location. En effet, l'étude SILC nous apprend que parmi les ménages qui disent avoir des problèmes d'humidité et/ou de moisissure dans leur logement, 56% sont locataire soit près de 1 767 000 ménages locataires, et seulement 38% sont propriétaires soit environ 1 195 000.

Dans l'étude de l'INSEE de juin 2004 intitulé « *la qualité des logements, l'humidité est le défaut le plus fréquent* », il est constaté que deux tiers des ménages propriétaires de leur logement ne signalent aucun défaut, alors que cette proportion dépasse la moitié pour ceux qui louent. Ceci est vrai et quelle que soit l'ancienneté du logement. Le partage des responsabilités et rôles entre le locataire occupant et le propriétaire bailleur peut avoir un impact à long terme sur l'entretien du logement.

L'étude SILC est très peu significative par rapport à la variable degré d'urbanisation. Seuls les ménages vivant en zone très peu dense sont légèrement surreprésentés parmi les ménages connaissant des problèmes d'humidité et de moisissure dans leur logement. Nous ne pouvons pas comparer cette étude avec une autre car nous n'avons, pour ainsi dire, malgré nos recherches, repérées aucune étude sur ce sujet.

Il en est de même pour la variable: type de logement. L'étude SILC montre que les ménages vivant en appartements sont plus sujets à connaître des problèmes d'humidité et/ou de moisissure que les ménages habitant en maison individuelle. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que la mise en œuvre de travaux pour les habitations collectives est plus difficile tant au niveau de la prise de décision que pour le financement.

Variable : Avez vous été en impayé de facture ? **(énergie/eau/téléphone)**

La variable « *Avez-vous été en impayé de facture ?* » est approprié pour l'enquête car les ménages en impayés d'énergie représentent une part importante des ménages en précarité énergétique.

Cependant, cette variable ne nous permet pas de prendre uniquement en compte les impayés d'énergie. En effet, l'étude SILC a évalué les impayés de facture, incluant à la fois les factures d'eau, de téléphone et d'énergie.

Nous allons tenter, comme pour les deux autres variables, de confronter l'enquête SILC avec d'autres études réalisées sur le même thème.

Quelques précautions

- L'échantillon de l'enquête SILC a été extrapolé. De 9754 ménages, SILC l'a extrapolé au nombre de ménages qui vivent en France : Plus de 25 Millions. Il faut donc être vigilant, dans la lecture, quant à l'interprétation des résultats.
- La variable ne prend pas seulement en compte les impayés d'énergie. En effet, elle s'intéresse aux impayés de facture (énergie/eau/téléphone). Aucune variable ne traitait uniquement des impayés d'énergie. Nous avons décidé d'utiliser cette variable car les statistiques _ expliqué plus loin_ montrent que la majorité des impayés de facture sont des impayés d'énergie. En France c'est les conseils généraux, par le FSL (Fonds de Solidarité Logement) qui s'occupe de la problématique impayée. Les aides accordées par le FSL peuvent notamment être les suivantes :
 - Cautionnement du paiement du loyer, prêts ou avances remboursables, et des charges locatives
 - Prêts et subventions en vue du paiement du dépôt de garantie, du premier loyer, des frais d'agence, ou d'autres dépenses liées à l'entrée dans les lieux (frais de déménagement, frais d'assurance locative, etc..).
 - Prêts et subventions en vue du règlement des dettes locatives et de factures d'énergie, d'eau et de téléphone dont l'apurement conditionne l'accès à un nouveau logement.
 - Prêts et subventions en vue du règlement des dettes de loyers, de charges locatives et en vue du règlement des frais de procédure supportés par la personne ou la famille pour se maintenir dans le logement locatif.⁷

⁷

www.vosdroits.service-public.fr « Vos droits et démarches : logements »

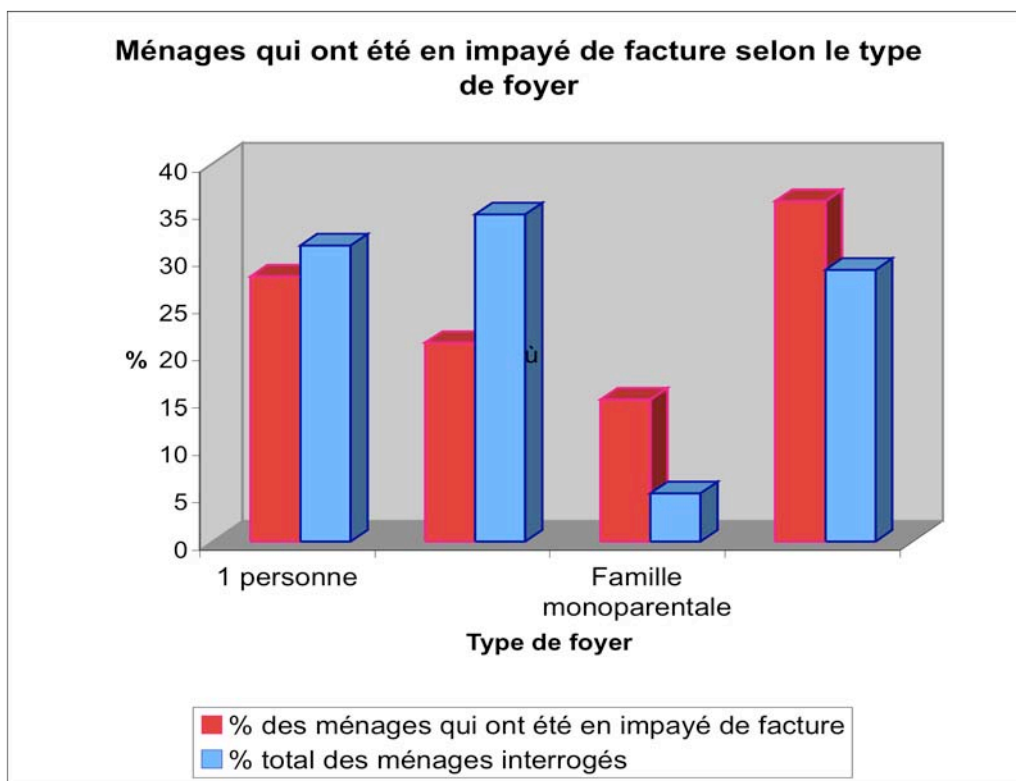
Le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement a dévoilé, en 2006, des chiffres intéressants sur les FSL. Ainsi, en 2005, la répartition des fonds de solidarité logement par rapport au total des aides et prestations s'est instituée ainsi (pour les impayés qui nous intéressent) :

- Impayé d'énergie : 17,6%
- Impayé d'eau : 1,6%
- Impayé de téléphone : 0%

Le reste a été dirigé vers les impayés de loyers, les cautions.. etc. Ainsi, en comparaison avec les impayés d'eau et de téléphone, les impayés d'énergie sont beaucoup plus traités par le FSL. Ce qui montre que les impayés d'énergie sont plus fréquents. Malgré tout, il est tout de même essentiel d'être prudent dans la lecture des résultats.

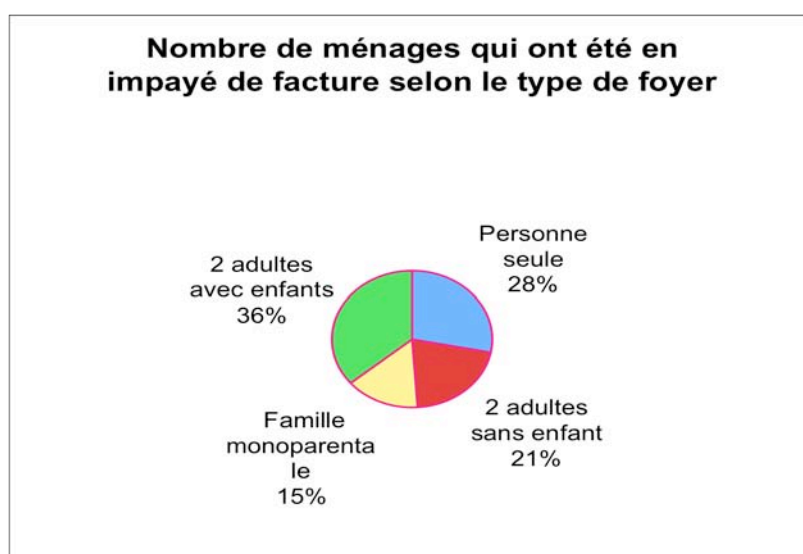
I : Selon le type de famille

Graphique 1



Exemple de lecture : 31,3% des ménages interrogés sont des ménages constitués d'1 personne. Ils représentent 28% des ménages qui ont été en impayé de facture

Graphique 2



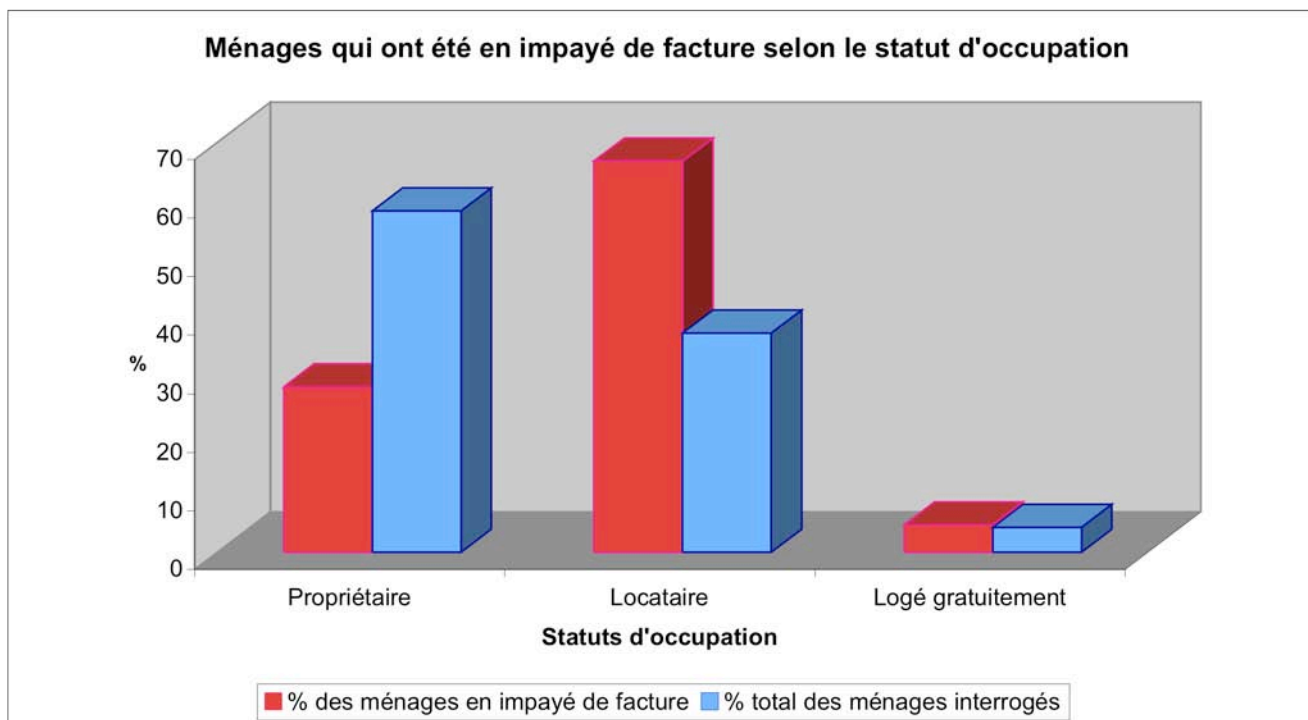
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui ont été en impayé de facture, 28% sont des ménages constitués d'1 personne, ce qui représente en valeur absolue 450 081 ménages.

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les couples avec au moins 1 enfant à charge et surtout les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les ménages qui ont été en impayé de facture. Ces ménages sont donc en majorité concernés par les impayés de facture. Ainsi, avoir des enfants à charge est un facteur qui peut aggraver les difficultés des familles, surtout pour les parents isolés, et ainsi entraîner des impayés de facture.(graphique 1)
- En valeur absolue et en pourcentage, les familles monoparentales (pourtant les moins représentés dans l'échantillon total) et les couples avec au moins un enfant à charge (deuxième types de famille les moins représentée dans l'échantillon) représentent plus de la moitié des ménages qui ont été en impayé de facture. (graphique 2)
- À l'inverse, les couples sans enfant à charge sont les familles, en proportion les moins concernés par les impayés de facture. (graphique 1)
- Les ménages isolés sont légèrement sous représenté parmi les ménages qui ont été en impayé de facture. Ainsi vivre seul n'est pas un facteur aggravant, qui peut conduire à être en impayé de facture. (graphique 1)

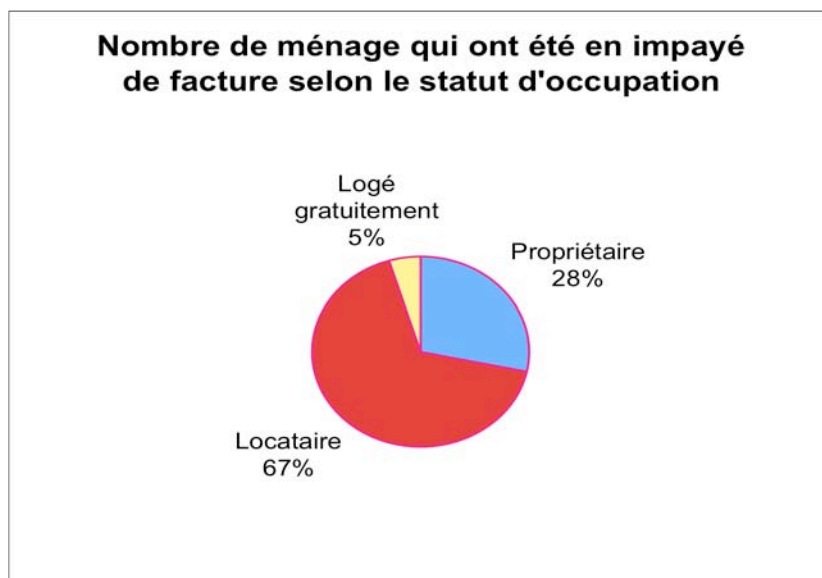
II : Selon le statut d'occupation

Graphique 3



Exemple de lecture : 58,3% des ménages interrogés étaient des propriétaires. Ils représentent 28% des ménages qui ont été en impayé de facture.

Graphique 4



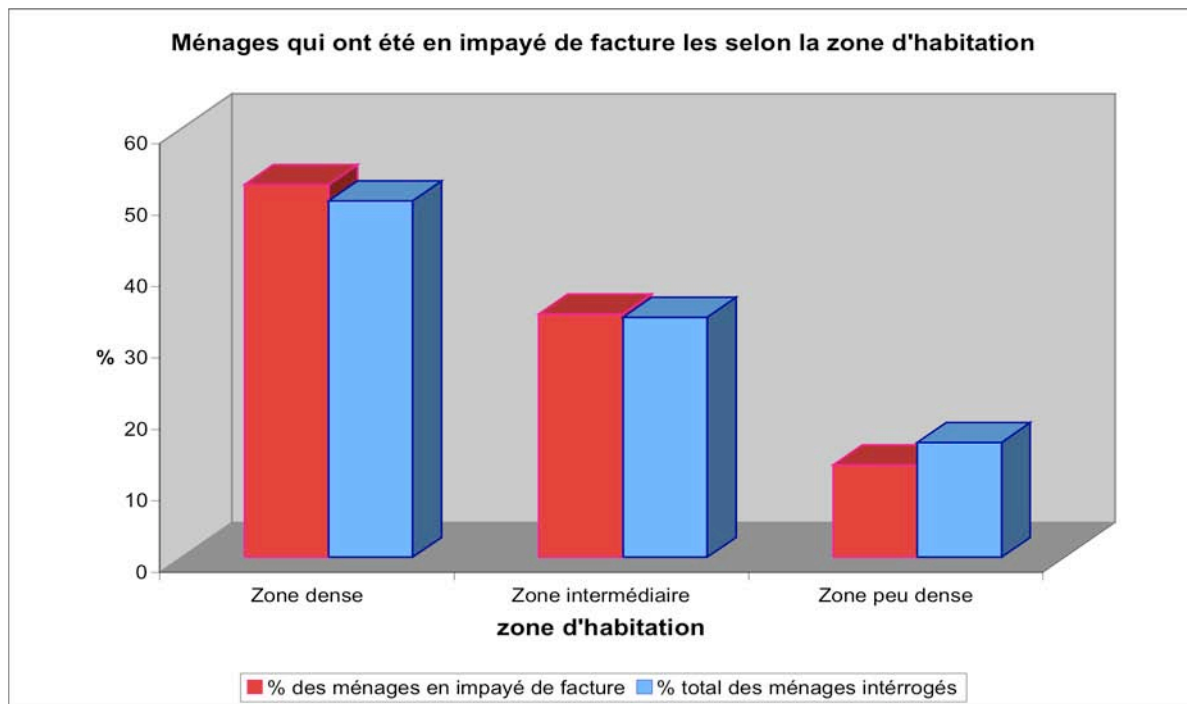
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui ont été en impayé de facture, 28% sont propriétaires, ce qui représente en valeur absolue, 763 279 ménages.

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les ménages locataires sont surreprésentés parmi les ménages qui ont été en impayé de facture. L'écart entre l'échantillon total des locataires interrogés et les locataires qui ont été en impayé de facture est conséquent puisqu'il est de 30%. Ainsi, être locataire est un facteur aggravant et qui peut conduire à être en impayé de facture. (graphique 3)
- Au contraire des locataires, les propriétaires sont largement sous représentés parmi les ménages qui ont été en impayé de facture. L'écart est le même que celui des locataires, 30%, mais évidemment, en sens inverse. (graphique 3)
- En valeur absolue, et alors qu'ils sont beaucoup moins bien représentés que les propriétaires dans l'échantillon total, les locataires sont beaucoup plus nombreux à avoir été en impayé de facture. (graphique 4)

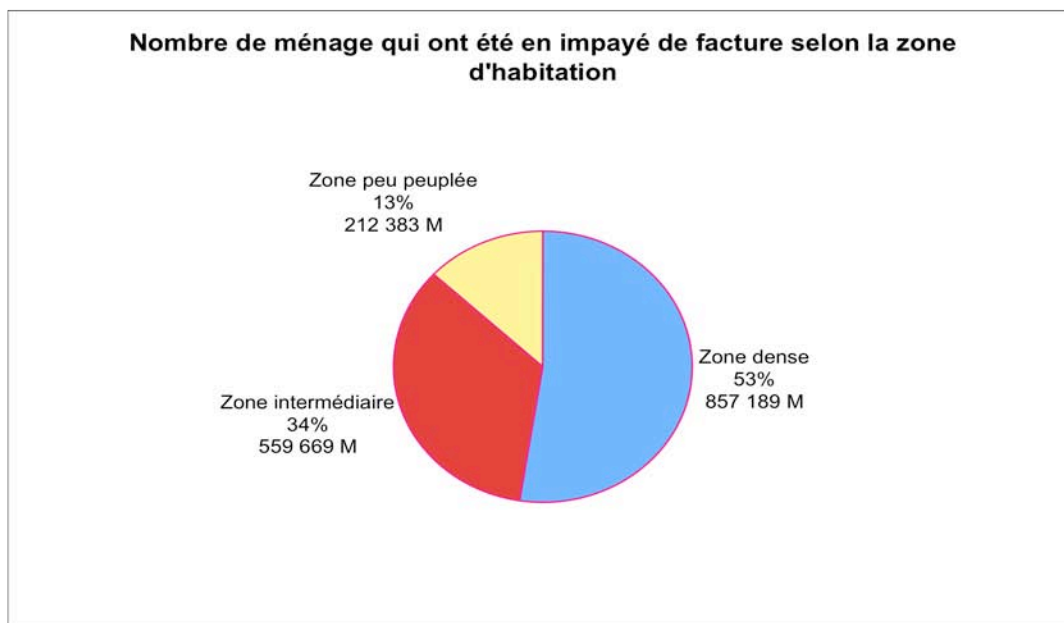
III : Selon la zone d'habitation

Graphique 5



Exemple de lecture : 49,9% des ménages interrogés sont des ménages qui vivent en zone dense. Ils représentent, parmi les ménages qui ont été en impayé de facture, 53% des ménages.

Graphique 6



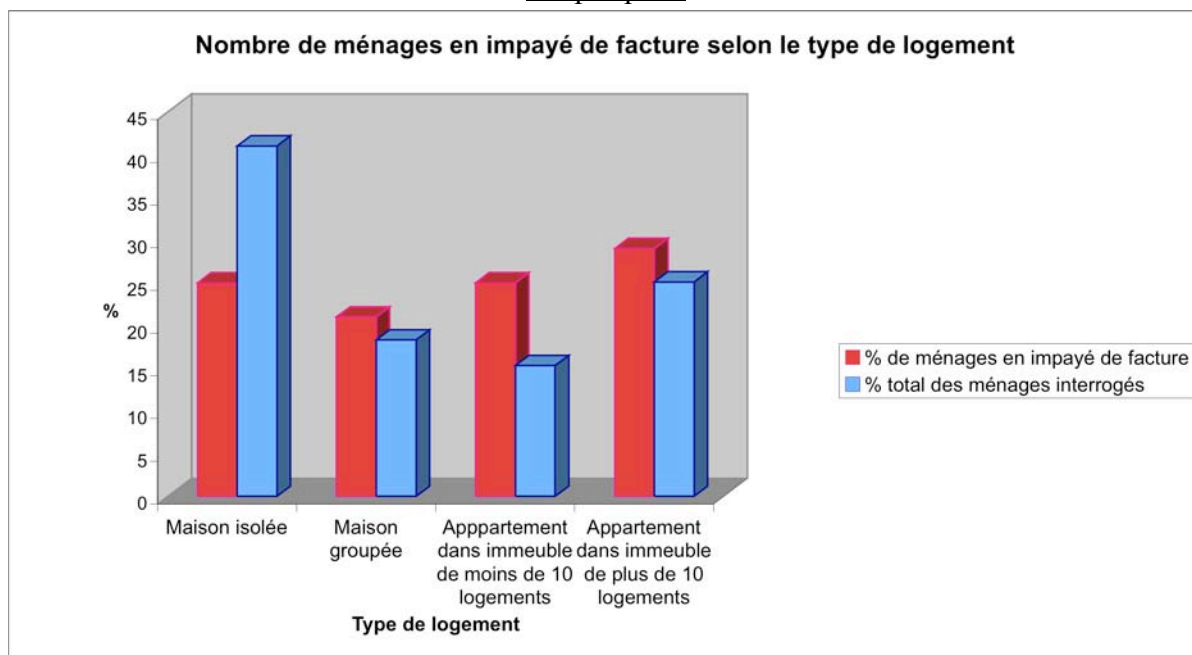
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui ont été en impayé de facture, 53% vivent en zone dense, ce qui représente en valeur absolue, 857 189 ménages.

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les ménages habitant en zone peu peuplée sont légèrement sous représentés parmi les ménages qui ont été en impayé de facture.
- Les ménages qui habitent en zone dense sont très légèrement surreprésentés parmi les ménages qui ont été en impayé de facture.
- Dans l'ensemble, les écarts de surreprésentation et de sous représentation ne sont pas importants. Nous pouvons ainsi dire que, pour les impayés de facture, la situation géographique n'est pas vraiment un facteur discriminant et aggravant.

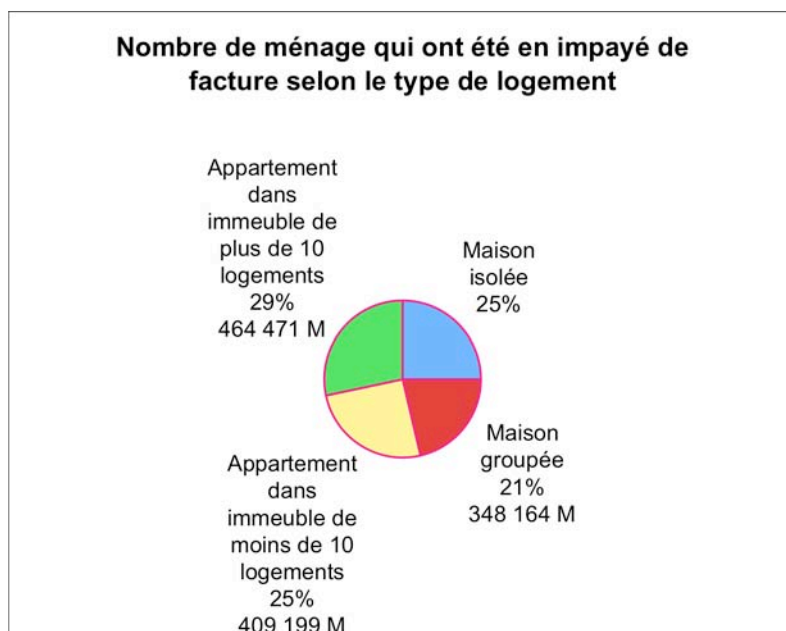
IV : Selon le type de logement

Graphique 7



Exemple de lecture : 41% des ménages interrogés sont des ménages qui vivent en maison individuelle isolée. Ils représentent 25% des ménages qui ont été en impayé de facture.

Graphique 8



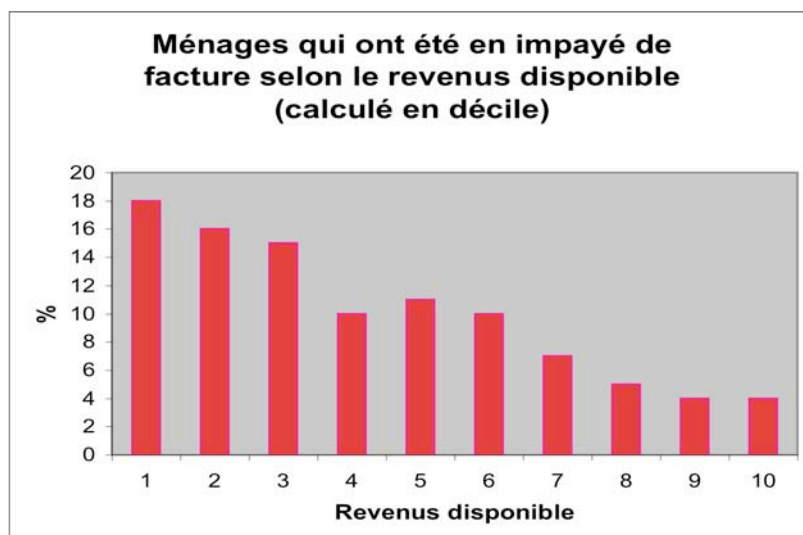
Exemple de lecture : Parmi les ménages qui ont été en impayé de facture, 25% vivent en maison individuelle isolée, ce qui représente en valeur absolue, 410 140 ménages.

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les ménages qui vivent en maison individuelle isolée sont sous représenté parmi les ménages qui ont été en impayé de facture.(graphique 7)
- Les ménages qui vivent en maison individuelle groupée, ceux qui vivent dans des appartements d'immeubles de plus de 10 logements et ceux qui habitent dans des appartements d'immeuble de moins de 10 logements sont surreprésentés parmi les ménages qui ont été en impayé de facture. (graphique 7)
- Parmi les ménages les plus touchés par les impayés de facture (voir ci-dessus), les ménages habitant dans les appartements des immeubles de moins de 10 logements sont les ménages, proportionnellement, qui ont été le plus en impayé de facture. (graphique 7)
- En regroupant les maisons individuelles (isolées et groupées) et les appartements (dans immeuble de – de + de 10 logements) ensemble, il est clair que, proportionnellement, les ménages qui vivent en appartement sont largement plus concernés par les impayés de facture que les ménages habitant en maison individuelle. (graphique 7)

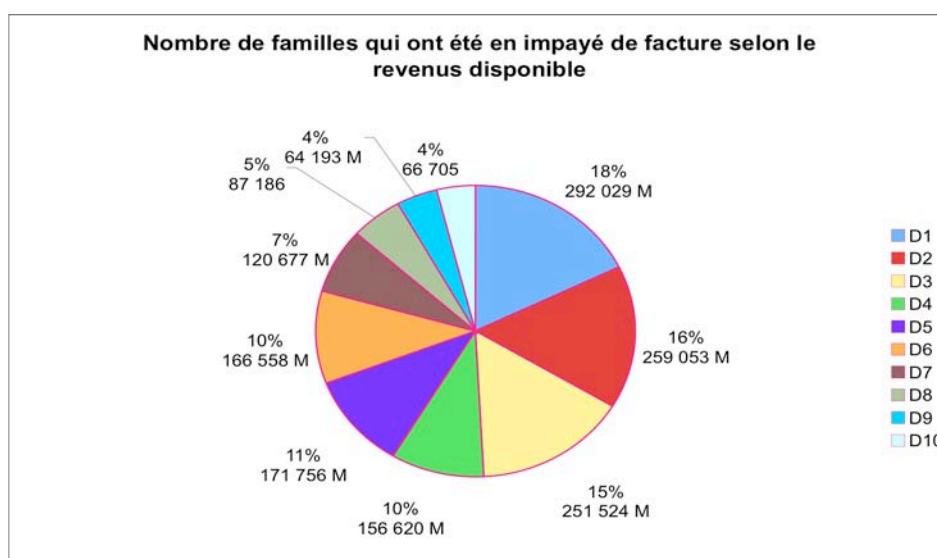
V : Selon le revenu disponible

Graphique 9



Exemple de lecture : Parmi les 10% des ménages les plus pauvres de la population française, calculé à partir de leurs revenus disponibles, 18% ont été en impayé de facture.

Graphique 10



Exemple de lecture : Parmi les ménages qui ont été en impayé de facture, 18% font partie des 10 % des ménages les plus pauvres de la population française. (calculé à partir du revenus disponible)

Les graphiques montrent plusieurs éléments :

- Les 10% des ménages les plus pauvres de la population française représentent 18% des ménages qui ont été en impayé de facture.
- Les 30% des ménages les plus pauvres de la population française représentent près de la moitié (49%) des ménages qui ont été en impayé de facture.
- À l'inverse, les 30% des ménages les plus riches de la population française représentent moins du ¼ des ménages qui ont été en impayé de facture.
- Ainsi, l'aspect économique est déterminant dans le fait d'être et/ou d'avoir été en impayé de facture.

Analyse des résultats

L'enquête SILC nous permet de discerner et de qualifier les ménages qui ont le plus de difficulté à payer leur facture (d'énergie mais aussi d'eau et de téléphone), et qui sont donc, comme il est coutume d'appeler, en impayé de facture. 6,4% des ménages interrogés lors de l'étude SILC ont affirmé avoir été en impayé de facture, ce qui représente 1 641 719 ménages.

Les seules données dont nous disposons pour comparer l'enquête SILC sur les impayés de facture, sont des statistiques du FSL. Il s'agit donc de ménages qui ont sollicité une aide à des travailleurs sociaux car ils étaient en impayé de facture. Cette comparaison est intéressante, mais elle nécessite certaines précautions pour la raison suivante : Le FSL prend en compte non seulement les impayés d'énergie, d'eau et de téléphone, mais aussi de loyer, qui, de plus, représente une part importante du FSL.

D'après les résultats de l'enquête SILC, les ménages dit fragilisés ont plus de difficulté à payer leur facture. Ainsi, les ménages les plus pauvres sont plus souvent en impayé de facture. Les 10% des ménages les plus pauvres représentent 20% des ménages en impayés de facture

Selon le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, dans un article intitulé « *Mission ville et logement : Programme logement* », les ménages aidés financièrement, en 2005, par les FSL (comprenant l'ensemble des aides détaillés en introduction) sont essentiellement des ménages inactifs. Ils représentent près de 50% du public. La difficulté provient non seulement d'une insuffisance financière, mais aussi – comme il est déjà expliqué à la variable « *êtes-vous en capacité de payer pour chauffer correctement votre logement* », les ménages qui perçoivent de bas revenus se retrouvent souvent dans des logements du parc ancien, très énergivore. Ce type de logement est très difficile à chauffer et les factures d'énergie peuvent être très élevées, et donc très difficile à payer pour des ménages à revenus très bas.

L'enquête SILC indique de plus que les familles monoparentales et les familles avec enfants sont les ménages qui ont dit être le plus en impayés de facture. À titre de comparaison, l'article du ministère de l'emploi propose des statistiques datant de 2005, et qui traitent de la répartition des publics aidés financièrement par le FSL (Attention, il est pris en compte l'ensemble des aides), en fonction de la composition familiale en 2005. Les résultats sont les suivants :

- Couple avec enfant : 20,5%
- Couple sans enfant : 5,7%
- Famille monoparentale : 38,5%
- Personnes isolées : 35,2%

Les familles monoparentales sont les ménages les plus aidés par le FSL, ce qui valide les résultats de l'étude SILC. Les familles monoparentales représentent un public vulnérable. En effet, « *Les conditions de logement des familles monoparentales se rapprochent de celles des ménages pauvres, dans la mesure où leur niveau de vie est inférieur à celui des autres ménages et où elles sont plus fréquemment en situation de pauvreté monétaire*⁸ ».

⁸ « *Les familles monoparentales et leurs conditions de vie* », DREES, N°389, Avril 2005.

Par contre, l'étude du ministère démontre que les personnes isolées représentent une part importante du FSL, beaucoup plus importante que l'aide aux ménages en couple avec enfants à charge. L'enquête SILC, au contraire n'a pas démontré que vivre seule était un facteur aggravant, pouvant entraîner des impayés de facture. Par contre elle a dévoilé que les couples avec enfants étaient, en proportion, surreprésentés parmi les ménages qui ont été en impayé de facture.

Les deux études se rejoignent sur le fait que les couples sans enfants sont le moins en impayés de facture.

L'étude SILC indique que les ménages en impayé de facture sont plus souvent locataires que propriétaires. Ces résultats sont significatifs de la difficulté des ménages les plus pauvres d'accéder à la propriété. Par exemple, comme il a déjà été exposé pour les deux autres variables, les familles monoparentales sont plus souvent locataires que propriétaire. L'UNAF (L'Union Nationale des Associations Familiales) confirme cette tendance et estime que « *les impayés d'énergie sont les symptômes de la précarité énergétique et que les familles les plus fragiles sont en priorité les familles monoparentales, les locataires*⁹ ». L'étude de l'INSEE intitulé « *Cadre de vie des ménages les plus pauvres* » indique que « *pour des motifs financiers évidents, la répartition entre propriétaire et locataire est bien différente entre les ménages à bas niveau de vie et les autres.* ». Cette étude précise que pour les ménages urbains « *si un ménage sur deux est propriétaire de son logement ou accédant à la propriété, moins de 25% des ménages sont l'un ou l'autre* », rajoutant que « *la location est très majoritaire chez les ménages du premier décile de niveau de vie*¹⁰ ». Enfin, d'après une étude d'EDF¹¹, moins d'un ménage _ nommé « clients démunis »¹² par EDF _ sur dix est propriétaire de son logement.

Selon l'étude SILC, les ménages qui vivent en zone dense sont très légèrement surreprésentés parmi les ménages qui ont été en impayé de facture. En comparaison, les ménages qui habitent en zone peu dense sont légèrement sous représenté. Pourtant, l'étude SILC ne permet pas réellement de dire que le lieu d'habitation est significatif ou aggravant de ces difficultés puisque les écarts ne sont pas importants. C'est une étude d'Isolde Devalière intitulée « *Maîtrise de l'énergie et prévention contre l'exclusion, identification des acteurs et analyse des initiatives* » de Décembre 2001 qui va pouvoir nous aiguiller sur cette question, Ainsi, selon cette étude, « *c'est dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants que l'on rencontre le plus de ménages pauvres en termes de condition de vie : un ménage sur six contre un sur dix dans les petites unités urbaines* ». Pour être plus précis sur les impayés d'énergie, une étude du réseau PerpsiCAF et de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocation Familiale), présentant les familles qui ont bénéficié d'une aide direct de la CAF et de EDF GDF, organismes financeurs, pour faire face à un impayé d'énergie, indique que « 62%

⁹ www.unaf.fr « *Participation de l'UNAF à l'assemblée générale du CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables)* »

¹⁰ « *Cadre de vie des ménages les plus pauvres* », INSEE, N°926, Oct 2003.

¹¹ Étude réalisée en 2001 sur 8 départements français, par l'institut de sondage Lavalie portant sur la « *perception des actions et des services d'EDF à l'attention des démunis* »

¹² Pour EDF, Il y a une différence entre les « clients en difficulté de paiement » et les « clients démunis » :

- Un « client en difficulté de paiement » est un client qui a une facture non payée après la procédure classique de l'envoi d'une lettre de relance à laquelle le client n'a pas répondu.
- Un « client démunis » est un client qui est allé voir les services sociaux de sa commune et que les services sociaux lui ont accordé une aide.

résident dans des villes de plus de 10 000 habitants, 30% dans une commune de 2000 à 10 000 habitants et 8% en milieu rural »¹³

Ces résultats peuvent s'expliquer par un coût de la vie élevé dans les grandes villes et, au contraire, plutôt bas dans les zones peu denses. Ainsi, il semble plus difficile de payer ses factures en zone dense car le « reste à vivre » diminue plus rapidement qu'en zone rurale.

Enfin, selon les résultats de l'étude, le fait de vivre en appartement est un facteur aggravant, pouvant entraîner des impayés de facture. D'autres études confirment ces résultats. Ainsi, l'étude effectuée par EDF, déjà citée plus haut, a établi que deux ménages_« clients démunis » _ sur trois habitent en appartement.

¹³ Cité dans « *Maîtrise de l'énergie et prévention contre les exclusions, identification des acteurs analyse des initiatives* », Isolde Devalière, Decembre 2001

CONCLUSION

Les analyses des trois variables permettent tout d'abord d'identifier les caractéristiques des ménages qui vivent en situation de précarité énergétique mais aussi de tenter une quantification du phénomène au niveau de la France.

Selon l'étude SILC, 6,2% (1 578 000 ménages) des ménages considèrent ne pas être en capacité de payer pour garder leur logement chaud, 12,2% (3 Millions de ménages) affirment avoir de l'humidité et de la moisissure à l'intérieur de leur logement et 6,4% (1 641 000 ménages) disent avoir été en impayé de facture durant les 12 derniers mois.

Nous ne pouvons affirmer que les ménages qui disent avoir été en impayé de facture sont ou ne sont pas les mêmes que ceux qui ont affirmé avoir de l'humidité chez eux et ne pas être capable de payer pour chauffer correctement leur logement. En fait, de notre point de vue, il paraîtrait plausible que les ménages qui ont des difficultés à payer leur facture de façon à chauffer correctement leur logement soient plus souvent en impayé de facture et que la difficulté à chauffer le logement conduit à l'apparition de trace d'humidité et de moisissure dans le logement. Mais cette conclusion est trop hâtive et surtout, du point de vue de l'étude SILC, elle est inexacte.

Si nous considérons qu'habiter dans un logement humide renvoie à des situations de précarité énergétique, nous pouvons estimer que plus de 3 Millions de ménages français sont dans cette situation, soit 12,2%. Et puisque nous avons démontré avec cette étude, que les ménages qui ont de l'humidité chez eux sont le plus souvent les ménages les plus pauvres, nous pouvons faire le rapprochement entre ce chiffre et le fait que 12%¹⁴ des ménages français vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Il est clair que le résultat des croisements des trois variable principales avec les cinq autres variables indiquent d'importantes similitudes. Les trois variables montrent par exemple que les locataires sont très majoritaires à vivre ces difficultés de vie :

- Parmi les ménages qui disent avoir été en impayé de facture durant les 12 derniers mois, 67% sont locataires
- Parmi les ménages qui disent ne pas pouvoir payer pour garder leur logement assez chaud, 55% sont locataires
- Parmi les ménages qui disent avoir de l'humidité et/ou de la moisissure chez eux, 57% sont locataires.

¹⁴ Eurostat, Sept 2005

Les familles monoparentales, les ménages isolés et les familles avec enfants sont également très touchés par ces difficultés. Les familles monoparentales ne représentent que 5,1% des ménages interrogés, pourtant ils représentent 15% des ménages qui ont été en impayé de facture, 10% des ménages qui ont des difficultés de payer pour garder leur logement à une température convenable et 8% des ménages qui disent avoir de l'humidité chez eux. Ces ménages sont toujours surreprésentés. Ce qui montre qu'ils ont de réelles difficultés à vivre dans des conditions de vie dites « normales », et qu'ils représentent une part importante et non négligeable des ménages en précarité énergétique.

En ce qui concerne les ménages isolés, ils représentent 31,8% des ménages interrogés et sont en surreprésentation pour les problèmes d'humidité (34%) et surtout pour les difficultés à payer pour garder leur logement assez chaud (46%). Ils sont légèrement sous représenté pour les impayés de facture (28%), cela peut s'expliquer par les difficultés pour les personnes seules à avoir droit à des aides sociales pour payer leur facture. En fait, ce sont ces ménages connaissent sûrement des difficultés à s'acquitter de leur facture mais n'ont pas d'autres choix que de les payer directement, et donc ils ne sont pas forcément en impayé de facture.

Les familles avec enfants représentent 31% des ménages interrogés et sont en surreprésentation pour les impayés de facture (36%) et les problèmes d'humidité (34%). Par contre ils sont en sous-représentation (18%) sur la variable « *Êtes vous en capacité de payer pour garder votre logement chaud ?* ».

Les ménages sans enfants ne sont pas touchés par ces problèmes. Les ménages les plus fragiles sont sans aucun doute les familles monoparentales, les personnes isolées et les familles avec enfant sont touchées par ces difficultés mais beaucoup moins.

Les données convergent sur le fait qu'être pauvre (calculé à partir du revenus disponible) entraîne l'apparition de ces trois difficultés puisque les ménages les plus pauvres, en comparaison avec les plus riches, citaient le plus souvent ces problèmes.

Les ménages qui vivent en appartement sont, selon l'étude SILC le plus touché par ces trois problèmes. En ce qui concerne la zone d'habitation, les données n'étaient pas assez représentatives pour en déduire une conclusion claire et précise.

Ces nombreuses similitudes laissent prétendre que, souvent les trois facteurs (impayée, humidité et difficultés à payer pour se chauffer) se lient assez facilement et que souvent, les ménages cumulent ces difficultés.

Pour enrayer ce phénomène, il est important de connaître ces caractéristiques. Cette étude nous permet de valider et parfois de nuancer ce qui pouvait paraître comme une évidence. Chaque cas de précarité énergétique est différent et il sera sans aucun doute difficile de définir ce phénomène de façon claire et précise. Mais au jour d'aujourd'hui il est primordial de s'inquiéter sérieusement de ce phénomène et de trouver des solutions pour y remédier.